

# GUIDE DU CITOYEN



ÉDITION 2025-2026

À CONSERVER!

## En mode réflexion?

Découvrez nos programmes de formation professionnelle en:

- Santé
- Administration
- Soudage
- Foresterie
- Mécanique de véhicules de loisir, auto ou industrielle!

# CFPRO

Matanie • Vallée & Foresterie

C'est par ici!



Centre  
de services scolaire  
des Monts-et-Marées  
Québec



Vise ton métier avec l'un de nos DEP! Visite le [cfpro.ca](http://cfpro.ca)



Suivez-nous sur Facebook

## SERVICE DE LA FORMATION

CONTINUE et aux **ENTREPRISES**

Matanie  
atappédia

### Ajoutez un + à votre parcours!

Que vous soyez travailleur ou employeur, parlez à l'un de nos agents de développement pour vos besoins de formation.

#### Contactez-nous

☎ 1 800 665-2367, poste 2520

🌐 [www.cssmm.gouv.qc.ca/sae/](http://www.cssmm.gouv.qc.ca/sae/)



# Engagés, à vos côtés

Nous sommes fiers de soutenir  
les organismes œuvrant auprès  
des membres et de notre collectivité.

 Desjardins

<b>MOT DE LA PRÉFÈTE</b>	<b>5</b>		
<b>LA MRC DE LA MATAPÉDIA</b>	<b>7</b>	<i>GUIDE MATAPÉDIEN DES LOISIRS</i>	43
HISTORIQUE DE LA MRC	7	<b>HABITATION</b>	<b>44</b>
LA MISSION ET LES VALEURS DE LA MRC	8	<i>PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION</i>	44
LE LOGO DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET SA SIGNIFICATION	9	<i>ÉVALUATION FONCIÈRE</i>	44
LES MUNICIPALITÉS MATAPÉDIENNES	10	<b>SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES</b>	<b>46</b>
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	16	<i>SOUTIEN AUX ENTREPRISES</i>	46
LES COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DE LA MRC	19	<i>SOUTIEN AUX ORGANISMES ET MUNICIPALITÉS</i>	46
LES PRINCIPAUX OUTILS DE PLANIFICATION	20	<i>AIDE FINANCIÈRE</i>	46
LE CONSEIL DE LA MRC	22	<b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>	<b>47</b>
LE COMITÉ ADMINISTRATIF	23	<i>ACCUEIL DES PERSONNES NOUVELLEMENT ARRIVÉES</i>	47
LES COMITÉS DE LA MRC	24	<i>DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES</i>	48
LES UNITÉS ADMINISTRATIVES	25	<b>CULTURE ET TOURISME</b>	<b>48</b>
<i>ADMINISTRATION</i>	25	<i>RÉPERTOIRE CULTUREL</i>	48
<i>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</i>	26	<i>PARC RÉGIONAL DE LA SEIGNEURIE-DU-LAC-MATAPÉDIA</i>	49
<i>DÉVELOPPEMENT</i>	27	<i>PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE</i>	50
<i>ÉVALUATION FONCIÈRE</i>	28	<i>VÉLOROUTE DESJARDINS (ROUTE VERTE)</i>	51
<i>FORESTERIE</i>	29	<b>SÉCURITÉ DES CITOYENS</b>	<b>52</b>
<i>GENIE MUNICIPAL</i>	30	<i>PRÉVENTION DES INCENDIES</i>	52
<i>PROTECTION INCENDIE ET ORGANISATION DE SECOURS</i>	31	<i>PREMIERS RÉPONDANTS</i>	55
		<i>SITUATION DE SINISTRE ET PLAN D'INTERVENTION MUNICIPAL EN SÉCURITÉ CIVILE</i>	55
<b>LES SERVICES AUX CITOYENS</b>	<b>34</b>	<b>SURETÉ DU QUÉBEC</b>	<b>57</b>
<b>DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION</b>	<b>34</b>	<b>GESTION DES COURS D'EAU</b>	<b>66</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>36</b>	<b>PERCEPTIONS</b>	<b>67</b>
<i>LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</i>	36	<i>PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES DES IMMEUBLES SITUÉS SUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)</i>	67
<i>L'ÉCOCONDUITE</i>	40	<i>PAIEMENT DE LOCATION DES BAUX DE VILLÉGIATURE</i>	67
<b>TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF (LA CARAVELLE INC.)</b>	<b>41</b>	<i>PAIEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC</i>	68
<i>TRANSPORT COLLECTIF</i>	41	<i>ACCÈS À L'INFORMATION</i>	69
<i>TRANSPORT ADAPTÉ</i>	41	<i>GESTION DES PLAINTES</i>	69
<b>LOISIRS</b>	<b>43</b>	<b>COORDONNÉES DE LA MRC</b>	<b>70</b>
<i>CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS</i>	43		
<i>PAGE FACEBOOK QUOI FAIRE DANS LA MATAPÉDIA?</i>	43		



## Kristina Michaud

Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia  
 Kristina.Michaud@parl.gc.ca



Votre partenaire côté **JARDIN**



175 BOUL. ST-BENOIT EST

Amqui

418-629-4673 | INFO@BELANGERPAYSAGISTE.COM



**Bélangier**  
CONSEIL JARDIN - PAYSAGISTE - ÉCLAIRAGE



St-Gelais • Gaudreault  
**DENTUROLOGISTES**



Laissez-nous t'accompagner pour  
le saut vers l'emploi!

- Service d'aide à l'emploi
- Service d'aide au développement de projet
- Aide pour le retour en région
- Aide pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes
- Travail de rue



[www.treplintravail.com](http://www.treplintravail.com)

65, boul. St-Benoît Ouest, Amqui (Qc) G5J 2E5 418 629-2572 info@treplintravail.com



**RESTAURANT**



LICENCIÉ  
418-629-5650

**BIENVENUE**

**Hamster**<sup>INC.</sup>

**Amqui**  
**418 629-4437**

**CONSTRUCTION**  
GHISLAIN D'AMOURS Inc.

CHANTALE LAVOIE

PRÉFÈTE DE LA MRC  
DE LA MATAPÉDIA



## MOT DE LA PRÉFÈTE

Chères Matapédiennes,  
chers Matapédiens,

La MRC est fière de vous partager l'édition 2025-2026 de son Guide du citoyen, grâce auquel vous pourrez connaître tous les services offerts par les professionnels de notre organisation.

Conservez le guide et utilisez-le comme référence lorsque des questions surgissent! Vous y trouverez plusieurs renseignements utiles sur le fonctionnement et les responsabilités de la MRC, notamment les coordonnées des membres de l'équipe.

Vous ne voulez rien manquer? Suivez-nous sur les réseaux sociaux et surveillez notre site Internet [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

Bonne lecture!

**Centre  
du camion JL**



**FM Sports**  
Amqui



LES ENTREPRISES  
*Georges*  
**Valois**  
SRLS

**Entrepreneur général en  
excavation et terrassement**

- Vente de gravier et installation de fosse septique
- Pelle avec marteau hydraulique
- Pelle avec débroussaileuse
- Mécanique générale
- Essence et diesel
- Transport de machineries lourdes
- Construction de chemin forestier

Une entreprise  
qualifiée avec  
**plus de 40 ans  
d'expérience**

 Procurez-vous la carte Pétro-Points et  
**ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS!**

374, St-jacques Nord,  
Causapscal  
**418 756-3790**

Télécopieur: 418 756-3501  
[lesvalois@cgocable.ca](mailto:lesvalois@cgocable.ca)

**Propriétaires :**  
Roger, Renaud, Alain et  
Ghislaine Valois



**HORIZON NOTARIAL INC.**

M<sup>e</sup> **Cindy Gagnon**, notaire

64, boul. Saint-Benoît Ouest  
Amqui (Québec) G5J 2E3

**Tél. • 418 629-6696**

Télééc. • 418 629-6697

[cindy.gagnon@notarius.net](mailto:cindy.gagnon@notarius.net)

**45** ans  
*Cantine*  
**FORTIER**  
RESTAURANT

# HISTORIQUE DE LA MRC

Créée en 1982 au terme d'une expérience pilote du gouvernement du Québec, la MRC de La Matapédia est constituée de 18 municipalités locales.

Albertville	Saint-Noël
Amqui	Saint-Tharcisius
Causapscal	Saint-Vianney
Lac-au-Saumon	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Saint-Alexandre-des-Lacs	Sainte-Florence
Saint-Cléophas	Sainte-Irène
Saint-Damase	Sainte-Marguerite-Marie
Saint-Léon-le-Grand	Sayabec
Saint-Moïse	Val-Brillant

La MRC de La Matapédia assume aussi les responsabilités municipales des territoires non organisés, notamment Routhierville, Lac-Casault et Lac-Matapédia.

La responsabilité première de la MRC consiste à planifier l'aménagement du territoire. En plus des responsabilités supplémentaires qui lui ont été confiées au fil des ans, les élus de la MRC ont innové à maints égards afin de se doter de services municipaux de qualité à des coûts équitables. Cette solution permet de maintenir des emplois tout en offrant un service de proximité aux municipalités membres.

C'est ainsi qu'ont été mis en place le service d'évaluation foncière et celui de génie municipal. Ce dernier accompagne les municipalités locales dans leurs différents projets de réfection en infrastructures. Premier service du genre au Québec offert par une MRC, le modèle du service de génie municipal a inspiré un programme d'aide pour les MRC voulant se doter d'un tel service au bénéfice des municipalités locales.

C'est en 1986 que la MRC de La Matapédia a adopté son premier schéma d'aménagement. Révisé en 2001, le schéma d'aménagement établit les lignes directrices de l'organisation du territoire et présente une vision régionale du développement de la MRC. Cet outil de planification a guidé la réalisation de deux générations de plans et de règlements d'urbanisme réalisés par les municipalités locales.



En 2000, au terme d'une expérience-pilote, la MRC a aussi procédé à la régionalisation du service incendie, une première au Québec. En 2011, la MRC régionalisait par délégation de compétences certains aspects de la coordination en cas de sinistre et mettait en place un service de premiers répondants. Cette régionalisation permet de partager des ressources humaines et matérielles à des coûts moindres et de respecter les obligations gouvernementales en matière de sécurité civile et de protection incendie.

Au niveau du développement socio-économique, l'implication de la MRC a débuté en 1998 par la mise en place du Centre local de développement de La Matapédia. Au terme d'une réflexion menée conjointement par des ressources de la MRC et du CLD, l'équipe du CLD a intégré la MRC en 2016 pour constituer un nouveau service de développement.

Au cours de son histoire, la MRC de La Matapédia a su saisir des opportunités et miser sur ses potentiels afin de mettre de l'avant des projets régionaux mobilisateurs. L'obtention du titre de Capitale forestière canadienne en 1993, l'acquisition du Parc régional de Val-d'Irène et sa mise à niveau ainsi que l'élaboration du projet de collectivité de l'Écoterritoire habité de La Matapédia en sont des exemples.

Aujourd'hui, la MRC de La Matapédia compte sur l'expertise d'une cinquantaine d'employés répartis dans l'ensemble de ses services. Elle dispose d'un budget d'environ 18 M\$ pour assumer ses responsabilités en matière d'aménagement et de développement durable du territoire et offrir des services de qualité pour les municipalités, assurer la sécurité des biens et des personnes, concerter le milieu et défendre les intérêts des Matapédiennes et Matapédiens.

## LA MISSION ET LES VALEURS DE LA MRC

En 2016, la MRC a réalisé une réflexion afin de définir sa mission et ses valeurs. Soucieuse de l'amélioration de la qualité de vie des Matapédiennes et Matapédiens, la MRC de La Matapédia a pour mission de guider l'aménagement et le développement durable du territoire et de la collectivité qui l'habite, de déployer des services de qualité pour les municipalités locales, d'assurer la sécurité des biens et des personnes, d'animer la concertation auprès des organismes partenaires afin de relever solidairement les défis du développement et de représenter les intérêts des Matapédiennes et des Matapédiens auprès des différentes instances politiques.

## LES VALEURS QUI GUIDENT LA MRC DANS LA RÉALISATION DE SA MISSION SONT :

- **l'esprit de collaboration et la solidarité**, qui se caractérisent, entre les employés, par une dynamique de travail basée sur l'entraide et la complémentarité interservices et, pour le conseil de la MRC, par une volonté de décider et d'agir en concertation pour le bien commun de La Matapédia;
- **la transparence**, qui se traduit par des communications internes et externes plus fréquentes et une approche de communication renouvelée auprès de la population, des municipalités et des organismes partenaires afin de mieux faire connaître la raison d'être de la MRC et ses nombreuses réalisations;

- **l'écoute et l'ouverture d'esprit**, qui permettent d'être à l'écoute constante des besoins des différents partenaires de la MRC et de démontrer une préoccupation sensible aux idées d'autrui;
- **le leadership**, qui se manifeste par la place d'avant-plan qu'occupe la MRC de La Matapédia dans l'aménagement et le développement durable de son territoire et sa capacité à trouver des solutions innovantes pour relever les défis de la redynamisation du milieu;
- **l'équité**, qui se manifeste dans l'offre de service aux municipalités locales ainsi que la prise de décision sur le plan régional et la gestion des ressources humaines;
- **la compétence et le professionnalisme**, qui se manifestent par le travail d'employés dévoués et bien formés et d'une équipe d'élus impliqués et dont les décisions, les actions et le discours sont cohérents avec la mission, les valeurs et les mandats de la MRC.



## LE LOGO DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET SA SIGNIFICATION

Le logo illustre fidèlement la mission et les valeurs dont la MRC s'est dotée :

- La **silhouette humaine** incarne ces hommes et ces femmes qui habitent fièrement notre territoire. Elle est aussi un hommage à nos ancêtres et ainsi qu'aux générations qui nous succéderont;
- Le **poisson** représente le saumon de l'Atlantique, roi de nos rivières et élément distinctif de notre histoire et de notre patrimoine;
- Le **conifère** évoque l'immensité de notre forêt, celle qui a tant façonné notre mode de vie et notre industrie;
- La **feuille** symbolise l'agriculture, élément marquant de nos paysages et de notre économie. Sa forme rappelle aussi les nombreuses collines qui caractérisent la topographie de la vallée;
- La **vague** illustre le réseau de lacs et de rivières qui unit l'ensemble de nos communautés. Elle symbolise aussi l'eau, cette ressource précieuse à la fois omniprésente et fragile.

# ALBERTVILLE



Fondation : 1920  
Population : 266  
Gentilé : Albertvillois(e)

1058, rue Principale, C.P. 9 Albertville  
(Québec) G0J 1A0  
418 756-3554

albertville@mrcmatapedia.quebec  
www.municipalite-albertville.ca

# AMQUI



Fondation : 1889  
Population : 6129  
Gentilé : Amquien(ne)

20, promenade Marcel-Rioux Amqui  
(Québec) G5J 1A1  
418 629-4242

administration@amqui.ca  
www.amqui.ca

# CAUSAPSCAL



Fondation : 1896  
Population : 2146  
Gentilé : Causapscalien(ne)

1, rue Saint-Jacques Nord Causapscal  
(Québec) G0J 1J0  
418 756-3444

administration@causapscal.quebec  
www.causapscal.net

## LAC-AU-SAUMON



Fondation : 1905  
 Population : 1480  
 Gentilé : Saumonois(e)

36, rue Bouillon, C.P. 98  
 Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0  
 418 778-3378

lacausaumon@mrcmatapedia.quebec  
 www.lacausaumon.com

## SAINT-ALEXANDRE-DES-LACS



Fondation : 1965  
 Population : 305  
 Gentilé : Alexandrien(ne)

17, rue de l'Église, Saint-Alexandre-des-  
 Lacs (Québec) G0J 2C0  
 418 778-3532

stalexandre@mrcmatapedia.qc.ca  
 www.saintalexandredeslacs.com

## SAINT-CLÉOPHAS



Fondation : 1921  
 Population : 315  
 Gentilé : Saint-Cléophasien(ne)

356, rue Principale  
 Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0  
 418 536-3023

stcleophas@mrcmatapedia.quebec  
 www.stcleophas.com

## SAINT-DAMASE



Fondation : 1884  
 Population : 384  
 Gentilé : Damasien(ienne)

18, avenue du Centenaire  
 Saint-Damase (Québec) G0J 2J0  
 418 776-2103

stdamase@mrcmatapedia.quebec  
[www.saint-damase.com](http://www.saint-damase.com)

## SAINTE-FLORENCE



Fondation : 1910  
 Population : 350  
 Gentilé : Florencien(ne)

6, rue des Loisirs, C.P. 2240  
 Sainte-Florence (Québec) G0J 2M0  
 418 756-3491

administration@sainte-florence.org  
[www.sainte-florence.org](http://www.sainte-florence.org)

## SAINTE-IRÈNE



Fondation : 1930  
 Population : 407  
 Gentilé : Irénien(ne)

362, rue de la Fabrique  
 Sainte-Érène (Québec) G0J 2P0  
 418 629-5705

steirene@mrcmatapedia.quebec  
[www.sainteirene.com](http://www.sainteirene.com)

# SAINT-LÉON-LE-GRAND



Fondation : 1907  
Population : 973  
Gentilé : Léonais(e)

8A, place de l'Église, C.P. 127  
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0  
418 743-2914

stleonlegrand@mrcmatapedia.quebec  
[www.municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca)

# SAINTE-MARGUERITE-MARIE



Fondation : 1920  
Population : 186  
Gentilé : Margueritien(ne)

15, route de la Vérendrye Sainte-  
Marguerite-Marie (Québec) G0J 2Y0  
418 756-3364

stemarguerite@mrcmatapedia.quebec

# SAINT-MOÏSE

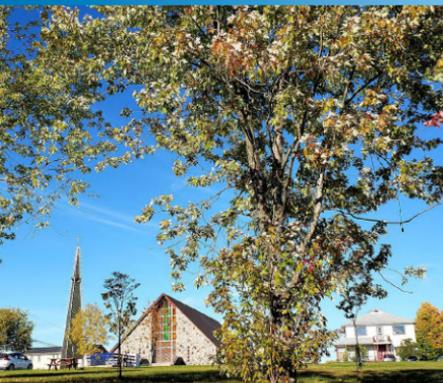


Fondation : 1873  
Population : 551  
Gentilé : Moïisien(ne)

117-B, rue Principale, C.P. 8  
Saint-Moïse (Québec) G0J 2Z0  
418 776-2833

stmoise@mrcmatapedia.quebec  
[www.st-moise.com](http://www.st-moise.com)

# SAINT-NOËL



Fondation : 1906  
Population : 385  
Gentilé : Saint-Noëlois(e)

19-A, rue Turcotte  
Saint-Noël (Québec) G0J 3A0  
418 776-2936

stnoel@mrcmatapedia.quebec  
www.st-noel.com

# SAINT-THARCISIUS



Fondation : 1926  
Population : 417  
Gentilé : Saint-Tharcisussois(e)

55, rue Principale Nord, C.P. 10  
Saint-Tharcisius (Québec) G0J 3G0  
418 629-4727

sttharcisius@mrcmatapedia.quebec  
www.saint-tharcisius.ca

# SAINT-VIANNEY



Fondation : 1925  
Population : 434  
Gentilé : Viannois(e)

170, avenue Centrale, C.P. 39  
Saint-Vianney (Québec) G0J 3J0  
418 629-4082

stvianney@mrcmatapedia.quebec  
www.saint-vianney.net

# SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI



Fondation : 1919  
Population : 366  
Gentilé : Lac-Humquien(ne)

146, route 195, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0  
418 743-2177

[lachumqui@mrcmatapedia.quebec](mailto:lachumqui@mrcmatapedia.quebec)  
[www.lachumqui.com](http://www.lachumqui.com)

# SAYABEC



Fondation : 1894  
Population : 1 771  
Gentilé : Sayabécois(se)

3, rue Keable  
Sayabec (Québec) G0J 3K0  
418 536-5440

[sayabec@mrcmatapedia.quebec](mailto:sayabec@mrcmatapedia.quebec)  
[www.municipalitesayabec.com](http://www.municipalitesayabec.com)

# VAL-BRILLANT

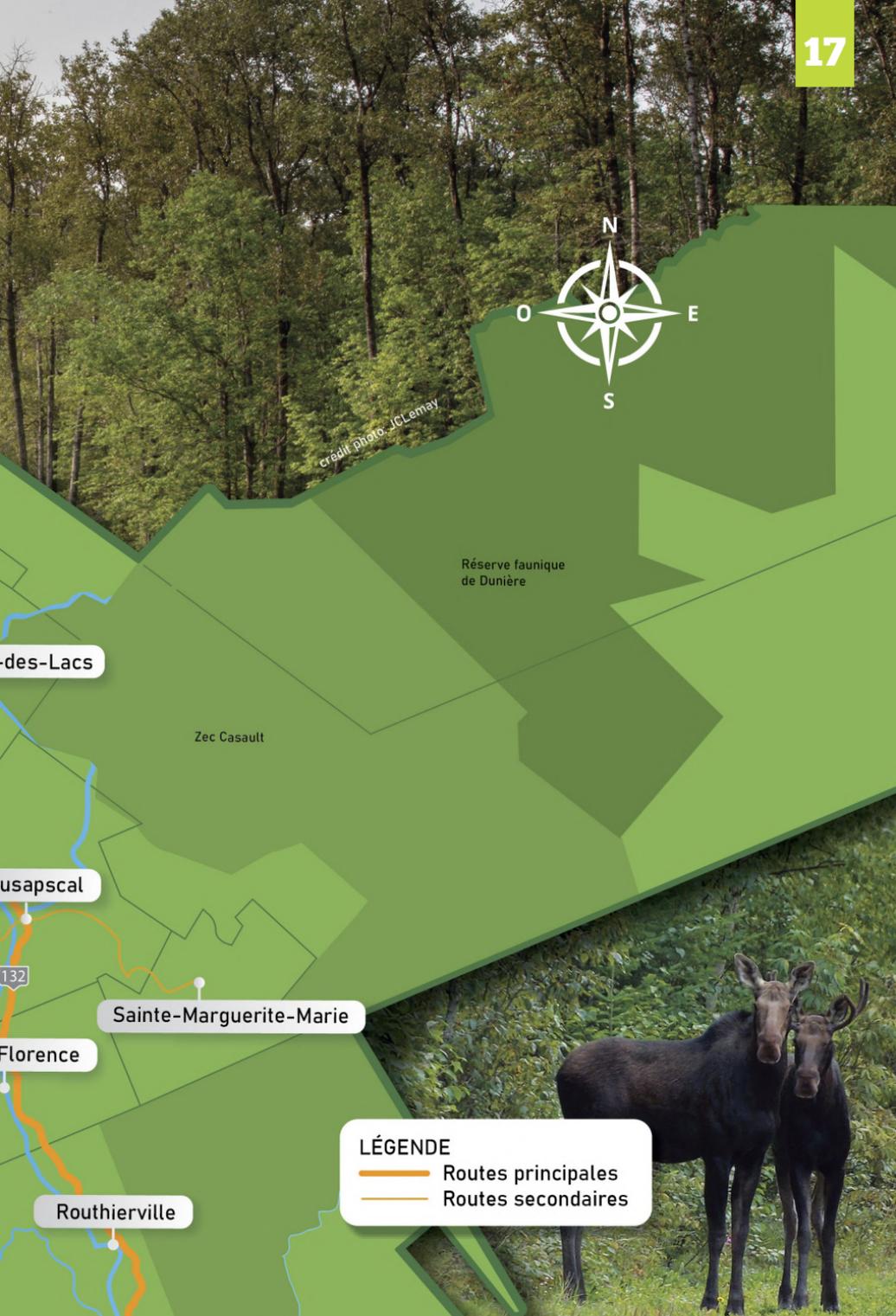


Fondation : 1889  
Population : 925  
Gentilé : Val-Brillantois(e)

11, rue Saint-Pierre Ouest  
Val-Brillant (Québec) G0J 3L0  
418 742-3212

[valbrillant@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:valbrillant@mrcmatapedia.qc.ca)  
[www.valbrillant.ca](http://www.valbrillant.ca)





crédit photo: JCLemay



Réserve faunique  
de Dunière

Zec Casault

des-Lacs

usapsal

132

Sainte-Marguerite-Marie

Florence

Routhierville

**LÉGENDE**

- Routes principales
- Routes secondaires



# HEPPELL CASTONGUAY

*Notaires*

Partenaire de votre succès!

Benoît Heppell, notaire  
Mathieu Castonguay, notaire  
90, boulevard Saint-Benoît Ouest  
Amqui | 418 631-0424  
[www.hcnotaires.com](http://www.hcnotaires.com)



**LA FILLETTE  
DU PÊCHEUR**  
POISSONNERIE

POISSONS ET FRUITS DE MER FRAIS OU  
SURGELÉS • METS PRÉPARÉS • SERVICE  
TRAITEUR • MENU CASSE-CROÛTE



## À vos côtés pour vous soutenir dans vos projets

101-30, boul. St-Benoît E, Amqui  
418 629-2255

**MALLETTE** Des comptables et bien plus.



**CAPTIVE**  
MICROBRASSERIE  
EST. 2010

**T 418 631-1343**

LA BIÈRE DES BIÈRES DE  
L'EST DU QUÉBEC



**FINANCEMENT**  
**ACCOMPAGNEMENT**  
**DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Ensemble, transformons vos projets  
en succès durables!



**SADC DE LA  
MATAPÉDIA**

**Canada**  
Développement économique Canada  
pour les régions du Québec appuie  
financièrement la SADC

☎ 418 629-4474  
✉ [info@sadcmatapedia.com](mailto:info@sadcmatapedia.com)

Pour une approche  
**UNIQUE** et **DISTINCTIVE**,  
venez nous rencontrer.

**418 629-4431**

**FOURNIER**  
Mission communautaire famille  
*Signature Prof*



[www.gfournier.com](http://www.gfournier.com)

# LES COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DE LA MRC

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

En vertu de certaines lois québécoises, la MRC de La Matapédia possède des compétences obligatoires. Les principales sont les suivantes :

- Élaborer, maintenir en vigueur et réviser un schéma d'aménagement et de développement et adopter des règlements de contrôle intérimaire (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*);
- Élaborer, maintenir en vigueur et réviser un schéma de couverture de risques en incendie (*Loi sur la sécurité incendie*);
- Mettre à jour les rôles d'évaluation foncière (*Loi sur la fiscalité municipale*);
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de gestion des matières résiduelles (*Loi sur la qualité de l'environnement*);
- Assumer le développement économique par le soutien aux entreprises et organismes;
- Assurer la gestion des cours d'eau (*Loi sur les compétences municipales*);
- Administrer les territoires non-organisés (*Loi sur l'organisation territoriale municipale*);
- Procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes (*Code municipal du Québec*);
- Élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (*Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques*).

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES (*DÉCLARATION OU DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES*)

La MRC s'est aussi vu déléguer certaines compétences par le gouvernement du Québec et a déclaré sa compétence dans les domaines suivants :

- Service de protection incendie et d'organisation de secours (prévention et intervention);
- Gestion des matières résiduelles;
- Gestion de parcs régionaux (Parc régional de Val-d'Irène et Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia);
- Véloroute Desjardins de La Matapédia (Route verte);
- Transports adapté et collectif (La Caravelle inc.);
- Programmes d'habitation (entente avec la Société d'habitation du Québec);
- Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI);
- Gestion de la villégiature, des gravières, des carrières et des sablières sur terres publiques autres que les terres publiques intramunicipales;
- Désignation d'un équipement à caractère supralocal (piscine d'Amqui);
- Inforoute et accès à Internet haute vitesse.

## LES SERVICES MUNICIPAUX EN COMMUN

Les municipalités du territoire de la MRC se sont aussi dotées de services en commun afin de réduire leurs coûts et développer et maintenir dans notre milieu du personnel compétent et accessible. Parmi les services municipaux offerts par la MRC, mentionnons :

- L'inspection municipale;
- Le génie municipal;
- Le soutien informatique;
- La prévention en sécurité incendie;
- Les interventions en matière de sécurité civile;
- Les premiers répondants;
- Les écocentres.

## LES PRINCIPAUX OUTILS DE PLANIFICATION

### LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC a l'obligation d'adopter et de maintenir en vigueur un schéma d'aménagement et de développement pour l'ensemble de son territoire. Ce document de planification établit, à l'échelle de la MRC, un cadre d'intervention visant le développement et l'organisation spatiale du territoire.

Le schéma d'aménagement détermine, entre autres, une vision de développement, des orientations d'aménagement et des vocations à donner aux différentes parties du territoire selon les potentiels et les contraintes de développement. Il est élaboré en tenant compte des aspirations de développement de la communauté et des orientations du gouvernement du Québec en matière d'aménagement. Le schéma d'aménagement lie les interventions gouvernementales et la réglementation d'urbanisme des municipalités locales qui doivent s'y conformer.

Le schéma d'aménagement révisé est disponible sur le site Internet de la MRC de La Matapédia au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

### L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA

L'Écoterritoire habité de La Matapédia vise à revitaliser La Matapédia de façon durable en misant sur l'amélioration de la qualité de vie, la protection de l'environnement et le soutien des activités économiques locales. L'Écoterritoire habité, c'est un plan de développement durable complet à long terme qui concilie la conservation du patrimoine avec le développement social et économique. Globalement, l'Écoterritoire habité de La Matapédia, c'est un modèle de prise en main pour :

- Diversifier l'économie locale;
- Améliorer les infrastructures publiques;
- Bonifier les services de proximité de base;

- Favoriser la complémentarité et la solidarité entre les communautés;
- Intégrer les principes du développement durable aux façons de faire;
- Favoriser le retour des jeunes dans La Matapédia.

La MRC de La Matapédia chapeaute cette initiative qui est soutenue par les municipalités locales et des partenaires socioéconomiques et communautaires du milieu matapédien. En tout, ce sont plus de 100 organisations et entreprises matapédiennes qui ont adhéré à l'Écoterritoire habité. L'adhésion à la démarche est 100% volontaire.



## L'Écoterritoire habité de LA MATAPÉDIA

Pour en connaître plus sur l'Écoterritoire habité de La Matapédia,  
vous pouvez consulter le  
[www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia](http://www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia).

### POLITIQUES ET PLANIFICATIONS

La MRC s'est aussi dotée de différentes planifications et politiques pour l'encadrer dans l'exercice de ses rôles et responsabilités. Parmi celles-ci, mentionnons les suivantes :

- Politique culturelle
- Politique familiale régionale
- Politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants
- Politique de dons et commandites
- Plan de développement de la zone agricole
- Plan de gestion des matières résiduelles

Les politiques et planifications de la MRC peuvent être consultées  
au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

# LE CONSEIL DE LA MRC

## COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Le conseil de la MRC est composé du préfet élu et des 18 représentants des municipalités locales situées sur le territoire. Le mandat des membres du conseil est de quatre ans et coïncide avec les élections générales municipales et à la préfecture qui se tiennent le 1er dimanche de novembre. Le préfet est élu par mode de suffrage universel depuis novembre 2009. Quant au préfet suppléant, il est nommé par le préfet pour agir à sa place lorsque nécessaire. La durée du mandat du préfet suppléant est d'une année.

En 2024, le conseil de la MRC était composé des personnes suivantes :

**Mme Chantale Lavoie, préfète**

**M. Martin Landry, Albertville**

**Mme Sylvie Blanchette, Amqui**

**Mme Odile Roy, Causapsal**

**M. Gérard Grenier, Lac-au-Saumon**

**M. Nelson Pilote, Saint-Alexandre-des-Lacs**

**M. Jean-Paul Bélanger, Saint-Cléophas**

**M. Martin Carrier, Saint-Damase**

**M. Jean-Côme Lévesque, Saint-Léon-le-Grand**

**M. Patrick Fillion, Saint-Moïse**

**M. Gilbert Marquis, Saint-Noël**

**M. Renaud Arguin, Saint-Tharcisus**

**M. Georges Guénard, Saint-Vianney**

**M. Gino Canuel, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui**

**M. Carol Poitras, Sainte-Florence**

**M. Sébastien Lévesque, Sainte-Irène**

**Mme Marlène Landry, Sainte-Marguerite-Marie**

**M. Marcel Belzile, Sayabec**

**M. Jacques Pelletier, Val-Brillant**

## LES SÉANCES DU CONSEIL

Le conseil et le comité administratif de la MRC se réunissent le mercredi à 16 h ou à 19 h 30. Le calendrier détaillé des séances publiques est disponible sur le site Internet de la MRC au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca) (section « Citoyens » / « Séances publiques »). Le conseil tient aussi des rencontres de travail pour étudier certains dossiers plus complexes avant qu'une décision ne soit prise en séance ordinaire.

## RÈGLES DE PRISE DE DÉCISION

Le nombre de voix rattaché à un membre du conseil de la MRC est attribué par tranche de 1 500 habitants, sans jamais dépasser 4 voix. L'ensemble des municipalités de la MRC dispose donc d'une voix au conseil de la MRC, à l'exception des villes d'Amqui (4 voix) et Causapsal (2 voix) et de la municipalité de Sayabec (2 voix). Les 18 membres du conseil de la MRC représentent donc un total de 23 voix lors de la prise de décision. Le préfet élu au suffrage universel dispose d'un vote prépondérant au conseil lorsqu'une décision positive ou négative n'a pu être prise lors des délibérations ou du vote.

VOTE	POUR	CONTRE	DÉCISION
Voix exprimées	14	9	Dans cet exemple, la double majorité n'est pas atteinte, la décision est donc négative, à moins que le préfet n'utilise son vote prépondérant pour que la décision soit positive.
Population représentée	45%	55%	

## LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif est composé de sept élus et a notamment comme responsabilités et compétences :

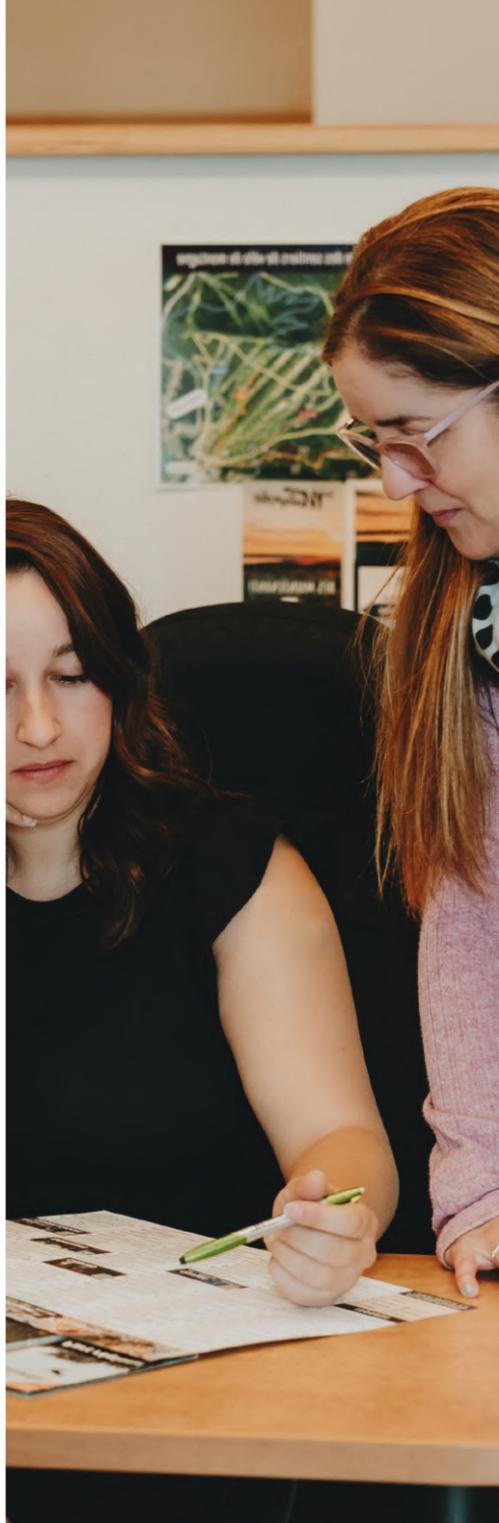
- La gestion financière et administrative (approbation des comptes, adjudication de contrats inférieurs à 25 000 \$, gestion des territoires non organisés, lancement d'appels d'offres);
- La gestion des ressources humaines (embauches, négociation, adoption et application des politiques de relations de travail pour le personnel non-cadre);
- L'aménagement et l'urbanisme (conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités au schéma de développement, demandes et infractions pour la réglementation des territoires non organisés);
- La gestion des cours d'eau;
- L'étude et la recommandation pour tout sujet qui ne fait pas partie des mandats confiés par le conseil de la MRC à un autre comité.

Les projets d'ordre du jour des séances ordinaires du conseil et du comité administratif sont disponibles à compter de 15 h la journée même du conseil sur le site Internet de la MRC au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca). Les procès-verbaux sont aussi disponibles à la même adresse une fois qu'ils sont adoptés par le conseil de la MRC.

## LES COMITÉS

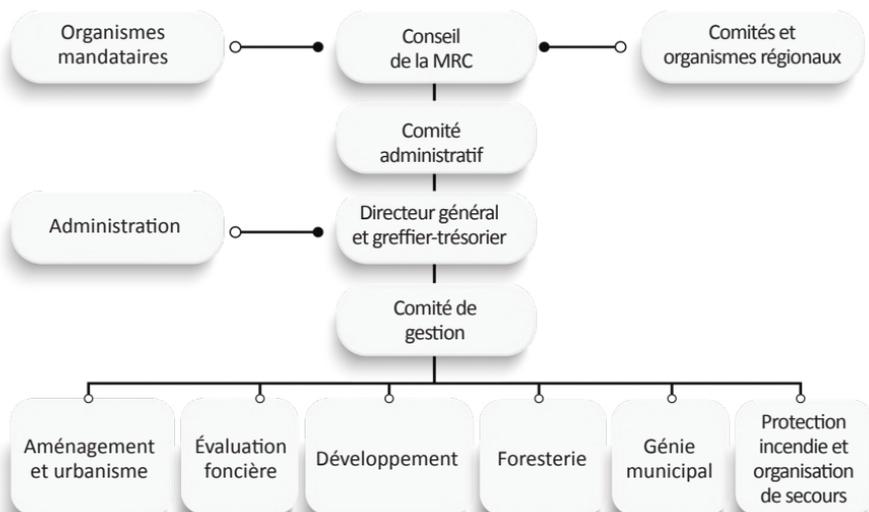
La MRC met aussi en place certains comités responsables de dossiers spécifiques qui ont un pouvoir de recommandation au conseil. Certains représentants de la MRC siègent aussi sur différents comités et auprès d'organisations externes. Parmi les comités et organisations externes, dont la liste et les membres sont disponibles sur le site Internet de la MRC, on retrouve notamment :

- Comité communications
- Comité consultatif agricole
- Comité consultatif en culture et patrimoine
- Comité consultatif en urbanisme
- Comité « Multirressources »
- Comité de sécurité publique
- Commission d'aménagement et de développement
- Comité de développement
- Comité logement et habitation
- Table régionale famille
- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ)
- Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène
- Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli
- Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles Matapédia-Mitis
- Régie intermunicipale d'énergie éolienne du Bas-Saint-Laurent
- Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent



# LES SERVICES (UNITÉS ADMINISTRATIVES)

La MRC de La Matapédia est composée de sept services (unités administratives).



## ADMINISTRATION

Le service d'administration coordonne l'ensemble des activités et services de la MRC. Plus précisément, ce service assume les fonctions suivantes :

- administration du budget;
- gestion des investissements des projets de développement éolien;
- gestion du personnel;
- vente pour défaut de paiement de taxes;
- administration des territoires non organisés;
- gestion des séances du conseil de la MRC et du comité administratif;
- communications;
- gestion documentaire;
- coordination de l'élection à la préfecture aux 4 ans.

Le service d'administration est composé de Joël Tremblay (directeur général et greffier-trésorier), Mélanie Servant (adjointe administrative), Danielle Ouellet (secrétaire administrative), Édith Pâquet (trésorière adjointe), Steve Dufour (technicien informatique), Lise Tremblay (technicienne en comptabilité), Marie-Claude Mantha (conseillère en gestion des ressources humaines) et Pascal St-Amand (greffier adjoint).



## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Le service d'aménagement et d'urbanisme compte parmi ses rangs des professionnels et techniciens compétents qui oeuvrent sur deux volets. Le premier volet concerne la planification territoriale à l'échelle de la MRC par le biais du schéma d'aménagement. Celui-ci propose une planification où l'aménagement et le développement sont liés de manière à réunir sur le territoire les conditions propres à une recherche de l'augmentation du niveau de vie (développement économique), tout en préservant et en mettant en valeur le milieu de vie (environnement social et culturel) et le cadre de vie des collectivités (environnement naturel et bâti). Le schéma prend également en compte des enjeux issus d'autres planifications dont la MRC a la responsabilité soit, notamment, la planification d'aménagement intégrée des terres publiques (PAI), le plan de développement de la zone agricole (PDZA), le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), etc.

Le second volet vise une offre de service spécialisée en matière d'urbanisme à l'échelle locale. La rédaction des plans et des règlements d'urbanisme pour les 18 municipalités et les territoires non organisés (TNO), ainsi que la conception de scénarios d'aménagement de micro-territoires (aires commerciales et industrielles, places publiques, parcs municipaux et régional, lotissements résidentiels, stationnements, etc.) sont des produits couramment offerts.

S'ajoutent à ce volet, un service d'inspection municipale en environnement et en bâtiment dans 15 municipalités et les TNO et un service de géomatique.

Le service d'aménagement et d'urbanisme est composé de Frédéric Desjardins (urbaniste et directeur de service), Mamadou Sow (urbaniste), Nicolas Lepage (technicien en aménagement et urbanisme), Karine-Julie Guénard, Sébastien Gagné, Jocelyn Couturier et Suzie Banville (inspecteurs en bâtiment et environnement).

## DÉVELOPPEMENT

Le service de développement de la MRC de La Matapédia offre de l'accompagnement technique et financier auprès des entreprises et organismes matapédiens. Le service assure la gestion du Fonds régions et ruralité (FRR), du Fonds local d'investissement (prêts) et du Fonds local de solidarité (prêts). Afin d'administrer ces fonds, la MRC s'est dotée de diverses politiques d'investissement (politique de soutien aux entreprises, politique de soutien aux projets structurants, politique d'investissement FLI/FLS et politique de soutien aux projets culturels).



Le service de développement, en collaboration avec d'autres organismes et ministères, est responsable de l'élaboration et la mise en oeuvre de divers plans de développement tels l'Écoterritoire habité de La Matapédia, le plan régional en attractivité, le plan de développement de la zone agricole, la politique régionale Municipalité amie des aînés (MADA), le plan d'action du comité régional famille, l'entente de développement culturel et le plan stratégique régional en tourisme.

Le service de développement est composé de Stéphane Pineault (directeur de service), Karine Lévesque (conseillère en développement culturel), Nancy Bérubé (conseillère en développement social), Mireille Sheehy, Lanxin Zhang et Virginie Chénard (conseillères en développement des affaires), Anne-Julie Otis (conseillère en développement touristique), Isabelle Pinard (conseillère en développement, promotion et attractivité), Jessie Proulx, Pascale Turcotte et Michèle Pâquet (conseillères en développement local et territorial), et David Jacques (conseiller en développement des affaires - agroalimentaire).

## ÉVALUATION FONCIÈRE

Le service d'évaluation foncière a pour principales responsabilités la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation triennaux, qui servent de base à la taxation municipale et scolaire. Le territoire de la MRC de La Matapédia compte près de 13 800 unités d'évaluation. Plus spécifiquement, ce service assume les responsabilités suivantes :

- Confection et mise à jour des matrices graphiques;
- L'inspection pour identifier les améliorations aux bâtiments, aux terrains ou aux lots forestiers à la suite des demandes de permis de construction/rénovation, inventaire du milieu ou à la suite d'une vente;
- Calculer la valeur foncière suite aux demandes de construction/rénovation, à une vente ou lors d'un inventaire du milieu;
- Diffuser l'information auprès de divers intervenants (citoyens, municipalités, ministères);
- Réception des droits de mutation et transfert aux municipalités.

Le service d'évaluation foncière est composé de Christiane Beaulieu (directrice de service), Sophie Bélanger (soutien technique), Marilou Beaupré et Caroline Marquis (techniciennes en évaluation), et de Dannick Miousse et Charles Poulin (techniciens en évaluation).



## FORESTERIE

Le service de foresterie assure principalement la mise en oeuvre de la convention de gestion territoriale (CGT) sur les terres publiques intramunicipales (TPI) convenue entre la MRC, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le service planifie les activités d'aménagement forestier sur les TPI avec 6 intervenants du milieu.

Plus précisément, les activités du service de foresterie sont essentiellement les suivantes :

- Gestion des travaux de voirie sur les TNO;
- Gestion des baux de villégiature sur les terres du domaine de l'État (TPI et les TNO);
- Gestion de l'exploitation du sable et du gravier (TPI et les TNO);
- Gestion des érablières sur les TPI;
- Financement pour la réalisation de travaux forestiers sur les TPI;
- Support technique aux acériculteurs pour la réalisation de leur plan d'érablière et prescription sylvicole;
- Support aux municipalités et aux autres intervenants dans la planification et l'exécution de projets visant la mise en valeur du milieu, tels le développement de la villégiature, les projets de voirie, de ponts et de ponceaux.

Le service de foresterie est composé de Mario Turbide (ingénieur forestier et directeur de service), Martin Couturier et William Michaud (techniciens forestiers).



## GÉNIE MUNICIPAL

Premier service de génie à avoir été intégré à une MRC, le service de génie municipal apporte un soutien technique et professionnel aux municipalités dans leurs différents travaux en infrastructures. Le service de génie, tout comme les autres services régionalisés de la MRC, permet aux municipalités locales d'économiser des milliers de dollars annuellement tout en permettant le développement d'une expertise locale. Les spécialités du service de génie sont les suivantes:



- Études préliminaires, conception de plans et devis, estimation et surveillance de projets d'infrastructures municipales (aqueduc, égout, voirie, bâtiment, etc.);
- Appel d'offres de services professionnels;
- Recherche de financement pour la réalisation de projets;
- Soutien technique aux employés municipaux pour des projets d'infrastructures;
- Suivi environnemental des installations de production d'eau potable et des équipements de traitement des eaux usées.



Le service de génie municipal de la MRC est aussi responsable de la gestion des matières résiduelles et de la gestion des cours d'eau.

Le service est composé de Nathalie Lévesque (ingénieure et directrice de service), Doris Truchon (opératrice en assainissement des eaux usées et eau potable), Louise Beaupré (coordonnatrice du plan climat), et de Jonathan Simard, Jérôme Tremblay et Alexandre Tremblay (ingénieurs chargés de projet), Jean-Philippe Ferland (chargé de projet, candidat à la profession d'ingénieur), Christian Gosselin (soutien technique), Jean-Michel Leclerc et Bryan Ruel (techniciens en génie civil), et de quelques stagiaires de niveau collégial et universitaire.

# SÉCURITÉ INCENDIE ET ORGANISATION DE SECOURS

Régionalisé en 2000 au terme d'une expérience-pilote, le service de sécurité incendie et d'organisation de secours de la MRC de La Matapédia compte sur une équipe de cinq permanents, à laquelle s'ajoute quelque 67 pompiers à temps partiel, 7 officiers et une dizaine de premiers répondants. Les principales activités du service sont :

- Intervention en cas d'incendie et gestion des six casernes du territoire de la MRC;
- Désincarcération et sauvetage nautique, en hauteur, en espaces clos, sur glace, hors du réseau routier et en eaux vives;
- Intervention en matières dangereuses;
- Élaboration et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie;
- Conception et mise en œuvre du programme de prévention en incendie;
- Renouvellement et entretien des équipements de combats incendie;
- Recrutement, formation et entraînements des pompiers volontaires;
- Élaboration et mise en application du plan municipal de sécurité civile et coordination régionale en sécurité civile pour l'ensemble des municipalités;
- Coordination du service de premiers répondants pour les municipalités du secteur est.

Le service est composé de Ghislain Paradis (directeur de service), Émilie Lefrançois (adjointe administrative) et Dave Gagné (pompier préventionniste et instructeur), Patrick Roy (chef aux opérations - formation et sécurité civile), Dominique Thériage (chef aux opérations - soutien technique) et André Verreault (chef aux opérations - prévention et soutien administratif).





# PARC RÉGIONAL

de la  
Seigneurie-du-Lac-Matapédia



## LES SERVICES

- ✓ 4 secteurs d'accès aux berges
- ✓ 7 sentiers de randonnée
- ✓ Des points d'observation sur le lac
- ✓ Des panneaux d'interprétation
- ✓ Des espaces de pique-nique
- ✓ Des toilettes sèches et écologiques



Un terrain de jeu pleine nature accessible gratuitement en tout temps!

SUIVEZ-NOUS!



MRC de  
LA MATAPÉDIA



# La Matapédia

Vivez, savourez et visitez votre région!

[lamatapedia.ca](http://lamatapedia.ca)



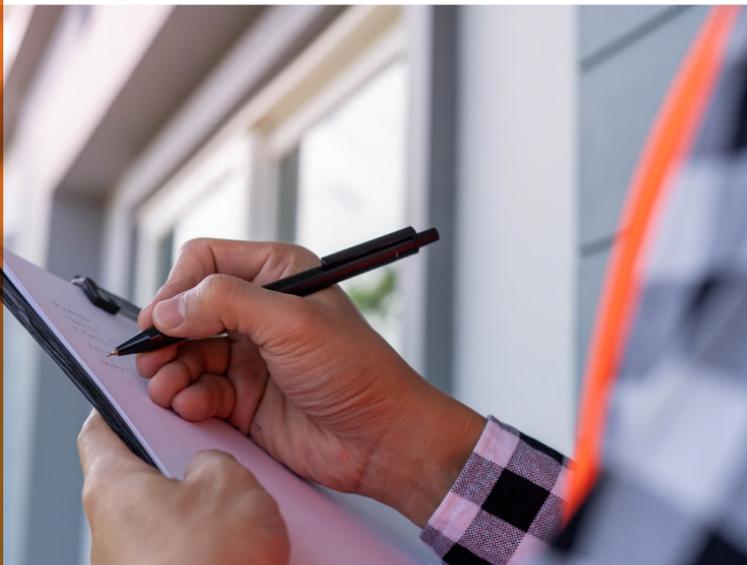
## DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Quinze municipalités disposent d'une entente avec la MRC de La Matapédia pour offrir le service d'inspection municipale auprès de leur population. Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation ou de construction, n'oubliez pas qu'un permis est obligatoire. Avant de planifier votre projet, nous vous invitons donc à contacter l'inspecteur en bâtiment et environnement dédié à votre municipalité. Ce dernier vous donnera toutes les informations requises afin de bien compléter votre demande de permis et vous assurer que votre projet respecte les règlements en vigueur dans votre municipalité. Un permis ou certificat ne peut vous être émis valablement que si votre projet respecte la réglementation municipale.

Si votre projet initial de construction ou de rénovation change, vous devez faire approuver ces modifications par votre inspecteur avant la réalisation des travaux. L'approbation d'une modification n'a pas pour effet de prolonger la durée du permis ou du certificat qui vous a été émis.

Afin de faciliter la planification de votre projet, la MRC de La Matapédia met aussi à la disponibilité des citoyens l'ensemble des plans et règlements d'urbanisme des municipalités de son territoire. Ces documents se retrouvent sur le site Internet de la MRC au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

En respectant ces quelques conseils, vous vous assurerez de réaliser un projet conforme et éviterez bien des tracas.





Vous avez un projet en tête ? Contactez votre inspecteur en bâtiment et environnement. Il se fera un plaisir de vous accompagner dans la réalisation de celui-ci :

MUNICIPALITÉS ET TNO	INSPECTEUR	TÉLÉPHONE
Sainte-Florence Albertville Saint-Moïse Lac-au-Saumon TNO Routhierville Lac-Casault Ruisseau-des-Mineurs	Mme Karine-Julie Guénard	418 629-2053 poste 1129
Saint-Damase Val-Brillant Saint-Noël TNO Lac-Matapédia	Mme Suzie Banville	418 629-2053 poste 1128
Saint-Léon-le-Grand Saint-Vianney Saint-Tharcisius Sainte-Marguerite-Marie Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	M. Sébastien Gagné	418 629-2053 poste 1126
Sayabec Sainte-Irène Saint-Cléophas TNO Lac-Alfred	M. Jocelyn Couturier	418 629-2053 poste 1135

*\*Si votre projet est réalisé dans des municipalités non desservies par le service d'inspection offert par la MRC, nous vous invitons à contacter votre bureau municipal afin que l'inspecteur en place puisse traiter votre demande de permis ou certificat.*

# ENVIRONNEMENT

## LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Dans la MRC de La Matapédia, la gestion des matières résiduelles, on s'en occupe! Pourquoi traiter les matières résiduelles ?

- pour éviter l'enfouissement inutile de matières : le plastique prend 1000 ans à se décomposer et les matières compostables à l'enfouissement génèrent du méthane, un gaz à effet de serre très nocif;
- pour gérer de façon durable des ressources naturelles : les générations futures ont droit à ces ressources, qui sont parfois non renouvelables (pétrole, métaux, etc.);
- pour réduire les coûts des taxes municipales : il en coûte près de dix fois moins cher de traiter les matières du bac bleu (recyclage) que celles du bac vert (enfouissement), alors que le prix reste le même pour traiter dans le bac brun (compostable), que ce soit un cœur de pomme ou les restes d'un buffet pour 150 personnes.

### COMMENT UTILISER ADÉQUATEMENT VOS BACS?

#### **BAC BLEU (MATIÈRES RECYCLABLES) :**

1. Séparez les emballages d'un même produit (ex. : retirez le sac de plastique de votre boîte de céréales);
2. Si nécessaire, rincez vos contenants, idéalement dans votre eau de vaisselle quotidienne afin d'éviter de gaspiller la ressource. Placez les cartons et papiers souillés dans votre bac brun;
3. Placez vos matières recyclables non-souillées dans votre bac bleu;
4. Le jour de la collecte, placez votre bac bleu sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.



MATIÈRES	ACCEPTÉES
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
Verre	Bouteille et pot de verre
Plastique	Numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7, numéro 6 rigide, sac de plastique, plastique agricole
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal

## BAC BRUN (MATIÈRES ORGANIQUES)

### Dans la cuisine...

1. Déposez dans le fond de votre récipient de comptoir du papier journal ou un sac de papier et déposez-y les résidus alimentaires;
2. Vous pouvez envelopper vos aliments dans une papillote de papier journal avant de les mettre dans votre bac de comptoir;
3. Afin d'éviter les odeurs, vous pouvez placer vos viandes, les os ou les fruits de mer dans du papier journal au congélateur jusqu'au jour de la collecte;
4. Ne pas mettre de liquide dans le bac brun;
5. Videz le récipient de comptoir dans votre bac brun extérieur;
6. Les sacs de plastique certifiés «compostable» sont acceptés dans la collecte. Par contre, les sacs biodégradables ou oxo-biodégradables sont refusés et nuisent au traitement.

### Dans votre cour...

1. Vous pouvez mettre du papier journal dans le fond du bac brun ou y mettre un sac de papier afin d'éponger les liquides l'été et de favoriser la vidange du bac l'hiver;
2. Idéalement, gardez votre bac brun à l'ombre l'été;
3. Toujours bien refermer le couvercle du bac brun;
4. De temps à autre, rincez vos bacs lorsqu'ils sont vides avec de l'eau et du détergent doux ou avec de l'eau et du vinaigre blanc;
5. Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond du bac pour faciliter l'entretien.



### Le jour de la collecte...

1. Même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte;
2. Le jour de la collecte, placez votre bac brun sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.

MATIÈRES	ACCEPTÉES
Résidus alimentaires	Fruits et légumes, viandes, volailles et os, poissons et fruits de mer, produits laitiers, pâtes, pain, céréale et riz, pâtisseries et sucreries, marcs et filtres de café, aliments frits ou en sauce
Résidus verts	Fleurs, plants et résidus de désherbages (coupez les tiges de plus de 30 cm/1 pied)
Papiers et cartons souillés	Papier journal, sacs en papier, boîtes de pizza ou de pâtisseries, essuie-tout et serviettes de table

Vous pouvez consulter le calendrier des collectes des bacs bleus, bruns et verts à l'adresse suivante <https://www.ecoregie.ca/collecte/municipale.html> ou vous abonner gratuitement au rappel de collecte par texto, courriel ou téléphone via le <https://www.ecoregie.ca/collecte/aideautri.html>.

Vous pouvez aussi consulter les autres ressources en gestion des matières résiduelles :

- Pour les vêtements usagés : Friperie de la Rivière, 57, rue du Pont, Amqui;
- Pour les meubles et objets divers : Ressourcerie de La Matapédia, 56, rue du Pont, local 5, Amqui;
- Pour les matériaux de construction, etc : Écosite de La Matapédia, [www.ecositedelamatapedia.ca](http://www.ecositedelamatapedia.ca).

En cas de doute, consultez l'outil d'aide au tri disponible au <https://www.ecoregie.ca/collecte/aideautri.html>.

Pour des informations supplémentaires, contactez la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles aux coordonnées suivantes :



## Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

[www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Téléphone : 418 629-2053, poste 1138

Courriel : [matresi@mrcmatapedia.quebec](mailto:matresi@mrcmatapedia.quebec)

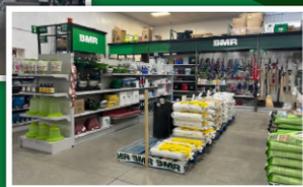
Facebook : [facebook.com/RITMRMatapediaMitis](https://facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



# BMR

agrizone  
PAR BMR

358, boulevard Saint-Benoit Ouest  
418 629-3800



Unoria  
Coopérative

NEW HOLLAND  
AGRICULTURE

110, rue Proulx  
Amqui  
418 629-2000



Unoria  
Coopérative

# SÉLECTÔTEL

PASTALI

BAR  
LE BILLARD



## 75 unités de motels

- Cuisinettes disponibles
- Bar / Salle de billard
- Piscine intérieure chauffée
- Wifi gratuit
- Spa et Gym

340, boul, St-Benoit Ouest,  
Amqui (Québec)

1 800 463-0831





## L'ÉCOCONDUITE, C'EST ÉCOLOGIQUE... ET PAYANT !

Selon un inventaire effectué en 2011, la collectivité de La Matapédia génère annuellement un total de 123 900 tonnes de CO<sup>2</sup> pour un taux annuel d'émission de 7,58 tonnes de CO<sup>2</sup> par habitant, la moyenne québécoise étant établie à ce même moment à 9,6 tonnes de CO<sup>2</sup> par habitant. La plus grande part des émissions de CO<sup>2</sup> est issue des transports. Ces émissions atteignent près de 88 % de l'ensemble de toutes nos émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, des actions toutes simples peuvent être réalisées pour réduire de façon significative les gaz à effet de serre.

Une action simple à poser est de contrer la marche au ralenti. Celle-ci consiste à laisser tourner le moteur de son véhicule lorsqu'il est immobile. En plus de produire du gaz carbonique, la marche au ralenti accélère également l'usure du véhicule. Comment éviter la marche au ralenti de votre véhicule?

- arrêtez le moteur de votre véhicule lorsqu'il est stationné;
- en hiver, ne réchauffez pas le moteur de votre véhicule trop longtemps. Il est préférable de brancher son véhicule à un chauffe-moteur lorsqu'il fait moins de -10°C. Trente secondes de marche au ralenti sont suffisantes pour réchauffer l'auto si l'on roule lentement.

### **Vous pouvez aussi pratiquer ces techniques d'écoconduite :**

- évitez les départs avec accélération rapide;
- conservez une vitesse constante et évitez les déplacements à grande vitesse;
- anticipez l'évolution de la circulation devant vous et relâchez l'accélérateur pour ralentir votre véhicule;
- achetez un véhicule adapté à vos besoins;
- combinez vos déplacements;
- utilisez la climatisation avec modération;
- retirez les porte-bagages et porte-vélos lorsqu'ils ne sont pas utilisés;
- faites du co-voiturage, prenez votre vélo ou marchez le plus souvent possible;
- vérifiez la pression des pneus de votre véhicule à tous les mois.

# TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF (LA CARAVELLE INC.)

La Caravelle est un organisme sans but lucratif mandataire de la MRC de La Matapédia en ce qui concerne le transport adapté et collectif.

## TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif est un service de transport qui accommode ceux et celles qui veulent profiter d'un service économique dans la MRC de La Matapédia. Le transport collectif favorise l'accessibilité aux services offerts sur le territoire matapédien et est un moyen fort intéressant sur semaine pour se rendre au travail, aller à un rendez-vous ou profiter de ses loisirs.

### Comment utiliser le transport collectif ?

- procurez-vous gratuitement une carte de membre;
- procurez-vous les tickets au coût de 4\$ (aller-retour/2 billets) au bureau de l'organisme, situé au 2-40, avenue du Parc, Amqui, Québec, G5J 2L6, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.  
Téléphone : 418 629-1502
- réservez obligatoirement votre déplacement 24 heures à l'avance.

### Restrictions

- Vous avez le droit d'emmener deux (2) sacs fermés (ex.: sac à dos, mallette, etc.)
- Les points d'embarquement et de débarquement vous seront validés par la répartition

## TRANSPORT ADAPTÉ

Le transport adapté dessert les 18 municipalités de la MRC de La Matapédia et est offert en collaboration avec les organismes du milieu en matière de transport adapté. Le transport adapté facilite l'intégration des personnes handicapées, leur permet une

vie plus active et leur fournit un transport pour le travail, les soins médicaux, l'éducation et les loisirs.

Le transport est offert de jour, de soir et de fin de semaine avec réservation 24 heures à l'avance. La personne qui souhaite se prévaloir du transport adapté doit au préalable en faire la demande et être admis par le Comité d'admissibilité en complétant un formulaire fourni par La Caravelle inc.



**Pour plus d'information :**

**2-40, avenue du Parc, Amqui, Québec, G5J 2L6, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.**

**Téléphone : 418 629-1502.**



## BERNARD & GAUDREULT

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES, INC

*Fier partenaire dans tous vos projets.*

### ARPENTAGE FONCIER

- Certificat de localisation • Certificat d'implantation
- Certificat de piquetage • Opération cadastrale
- Description technique • Levés aéroportés par drone

179, boulevard St-Benoît Est  
Amqui, (Québec), G5J 2C2

Téléphone : (418) 629-2662  
Télocopieur : (418) 629-3728

Courriel : [Info@bg-ag.ca](mailto:Info@bg-ag.ca)



# Lee conciergerie

SERVICE D'ENTRETIEN  
MÉNAGER COMMERCIAL

Fier employeur de plus de 70  
employés annuellement



FAITES PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE ET FAITES VOUS  
AUSSI LA DIFFÉRENCE!

INFO@LEECONCIERGERIE.COM  
418-629-1554

**RÉFRIGÉRATION**  
*Gaspésie inc.*  
R.S.B. 1019-1020-01

NATHALIE DUFOUR  
Co-propriétaire  
[nathalie.dufour@refrigerationgaspesie.com](mailto:nathalie.dufour@refrigerationgaspesie.com)

**AMQUI**  
5, rue Cartier  
Amqui (Qc) G5J 2X2  
Tél.: 418 629-2021  
Téloc.: 418 629-3014

**GASPÉ**  
9, rue des Cerisiers  
Gaspé (Qc) G4X 2M1  
Tél.: 418 368-1726  
Téloc.: 418 368-1730

La compagnie qui vous offre  
**la thermopompe**  
la plus écoénergétique  
et la plus efficace au monde.

**FUJITSU**  
est le nom à retenir pour une  
fiabilité et un rendement  
**ABSOLU**  
en tout temps.

N'oubliez pas, notre équipe se spécialise  
également en réfrigération commerciale  
et industrielle.

**VENTE - SERVICE - INSTALLATION**

Détailant thermopompe Élite FUJITSU

Sans frais: 1 800 463-9047

[www.refrigerationgaspesie.com](http://www.refrigerationgaspesie.com)

# LOISIRS

## CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS MATAPÉDIENS

Le site Internet [www.lamatapedia.ca](http://www.lamatapedia.ca), développé et géré par la MRC de La Matapédia, regorge d'informations sur la région. On y trouve notamment un calendrier d'événements constamment mis à jour et où vous pourrez suivre semaine après semaine toutes les activités publiques se déroulant sur le territoire. Surveillez le [www.lamatapedia.ca/calendrier](http://www.lamatapedia.ca/calendrier) pour rester au courant!

## PAGE FACEBOOK QUOI FAIRE DANS LA MATAPÉDIA?

Un autre excellent moyen de rester au courant de tout ce qui bouge dans La Matapédia! Abonnez-vous sans tarder à la page Facebook, gérée par la MRC, et assurez-vous d'autoriser les notifications, vous serez ainsi parfaitement branchés sur tout ce qui s'organise aux quatre coins de la MRC.

## GUIDE MATAPÉDIEN DES LOISIRS

La MRC de La Matapédia produit annuellement un guide matapédien des loisirs rassemblant toute l'information utile afin de profiter pleinement de l'effervescence en matière d'activités à pratiquer sur notre territoire. Que vous soyez à la recherche d'un parc, d'une bibliothèque, d'activités de loisir socio-récréatif, culturel, sportif ou de plein air, vous trouverez ce dont vous avez besoin en consultant le guide, distribué à travers la région en version papier à la fin de l'été et disponible en ligne au [www.lamatapedia.ca/guide](http://www.lamatapedia.ca/guide)





## HABITATION

### PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION

La MRC de La Matapédia délivre deux programmes d'aide à l'habitation pour la Société d'habitation du Québec. Le Programme d'adaptation de domicile (PAD) et RénoRégion.

**Programme d'adaptation de domicile:** Ce programme s'adresse aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile. Il consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles qui répondent aux besoins de la personne handicapée.

**RénoRégion:** Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Pour plus d'information, veuillez consulter les paramètres du programme sur le site de la Société d'habitation du Québec ou communiquer avec le responsable des programmes d'habitation à la MRC de La Matapédia,  
**Robin St-Gelais au 418 629-2053, poste 1121.**

### ÉVALUATION FONCIÈRE

En regard de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC a compétence en matière d'évaluation municipale. Elle dresse, à tous les trois ans et pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, le rôle d'évaluation foncière des 18 municipalités locales et des territoires non organisés sous sa compétence.

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Le rôle d'évaluation foncière est à la base du régime fiscal municipal au Québec. Il sert de base à la taxation municipale et permet de répartir les dépenses entre différents organismes, notamment pour les quotes-parts défrayées par les municipalités pour les services de la MRC.

À chaque nouveau rôle d'évaluation foncière, l'évaluateur de la MRC doit équilibrer le rôle, c'est-à-dire qu'il modifie les valeurs inscrites au rôle en vigueur afin de rétablir la valeur réelle des propriétés. L'évaluation foncière varie généralement en raison de facteurs socio-économiques et évolue différemment selon les secteurs d'une municipalité et les catégories d'immeubles.

Les informations relatives aux rôles d'évaluation des municipalités de la MRC de La Matapédia sont disponibles au [www.goazimut.com/serviceLigne.html](http://www.goazimut.com/serviceLigne.html).

Si vous n'êtes pas en accord avec les informations au rôle d'évaluation concernant votre propriété, sachez qu'il existe une procédure pour demander une révision de l'évaluation foncière de votre propriété. Pour toute information concernant la procédure de révision d'un rôle d'évaluation, contactez le 418 629-2053.

## VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES

La taxe foncière constitue le principal revenu des municipalités. Toutefois, pour divers motifs, certains propriétaires sont en défaut de paiement de taxes auprès de leur municipalité. Selon le Code municipal du Québec, la MRC, sur demande de ses municipalités constituantes, a la responsabilité de vendre des propriétés pour le motif de non-paiement des taxes foncières municipales et scolaires. La « vente pour taxes » représente pour les acheteurs un investissement intéressant et pour les municipalités un outil légal pour recouvrer les sommes qui leur sont dues.

Le processus de vente pour défaut de paiement de taxes foncières est le suivant :

- **Mars** : Transmission des dossiers de taxes par les municipalités locales à la MRC;
- **Avril** : Avis de la MRC à chaque propriétaire inscrit et publication de la liste dans les journaux locaux;
- **Deuxième jeudi de juin** : Vente des propriétés par la MRC par enchère publique. Le paiement se fait en argent comptant, mandat-poste ou chèque certifié. Sur paiement, l'acheteur reçoit un certificat d'adjudication. L'acheteur est dès lors saisi de la propriété et peut en prendre possession, mais est assujéti au retrait qui peut en être fait dans l'année suivant l'adjudication par toute personne autorisée ou non;
- **Adjudication définitive** : Si le propriétaire de l'immeuble vendu ne s'est pas prévalu de son droit de retrait à la date d'anniversaire (1 an), l'acheteur peut faire confectionner un contrat de vente définitive chez un notaire de son choix;
- **La période de retrait d'un an** est la période pendant laquelle le propriétaire de l'immeuble vendu peut reprendre possession de son lot, sur paiement de l'enchère et des autres frais. Dans ce cas, l'acheteur est remboursé du montant payé lors de l'adjudication (+10% d'intérêts -2.5% d'honoraires à la MRC), ce qui a pour effet d'annuler la vente pour taxes sur ce dossier.

Pour toute information supplémentaire concernant le processus de vente pour défaut de paiement de taxes, vous pouvez contacter  
Édith Pâquet, trésorière adjointe, au 418 629-2053, poste 1116,  
[e.paquet@mrcmatapedia.quebec](mailto:e.paquet@mrcmatapedia.quebec).

# SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES

## SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Que ce soit pour la préparation de votre plan d'affaires, l'élaboration de vos prévisions financières ou pour vous soutenir dans votre recherche de financement, les conseillers en développement des affaires vous accompagneront afin de mener votre projet à terme. Les domaines d'expertise sont les suivants :

- Soutien à l'entrepreneuriat;
- Démarrage d'entreprise;
- Expansion et diversification d'entreprise;
- Relève d'entreprise et acquisition;
- Étude de faisabilité et de marché;
- Commercialisation.

## SOUTIEN AUX ORGANISMES ET MUNICIPALITÉS

Les conseillères en développement local et territorial ont à cœur la revitalisation et le développement des collectivités matapédiennes. C'est dans ce souci que les conseillers vous accompagnent dans la mobilisation et la réalisation de projets porteurs d'avenir pour votre communauté. Les conseillères sont présentes dans votre municipalité et disponibles pour rencontrer les différentes organisations qui souhaitent développer des projets structurants. Les domaines d'intervention sont les suivants :

- Accompagnement des projets structurants;
- Mobilisation des collectivités;
- Connaissance et analyse du territoire;
- Expertise technique.

## AIDE FINANCIÈRE

- **Fonds locaux d'investissement** : Les Fonds locaux visent à répondre aux besoins des entreprises du territoire et participent aux projets de développement sous forme d'un prêt à terme aux entreprises privées à but lucratif ou d'économie sociale;
- **Fonds de développement culturel** : Des mesures ponctuelles de soutien sont aussi disponibles pour les projets à caractère culturel et patrimonial;
- **Fonds régions et ruralité (FRR)** : Aide financière sous forme de subvention visant les entreprises, OBNL, coopératives, municipalités.

L'équipe du service de développement peut être rejointe à la  
MRC de La Matapédia au 418 629-2053.  
Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet de la MRC au  
[www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC de La Matapédia compte maintenant sur la présence d'une conseillère en développement social au sein de son équipe. Ses mandats s'articulent principalement autour de la mise en oeuvre de l'Alliance pour la solidarité (plan de lutte à la pauvreté), de la mise à jour des politiques «Municipalité amie des aînés» (MADA) et des politiques familiales municipales (PFM), ainsi que d'autres projets en développement social qui interpellent le milieu municipal.

Pour toute question entourant ces mandats, contactez  
**Nancy Bérubé, conseillère en développement social,**  
 au 418 629-2053, poste 1034,  
 ou à [n.berube@mrcmatapedia.quebec](mailto:n.berube@mrcmatapedia.quebec).

## ACCUEIL DES PERSONNES NOUVELLEMENT ARRIVÉES

La Matapédia souhaite être la plus accueillante possible envers les personnes qui la choisissent comme milieu de vie. Quelles que soient les raisons qui ont motivé votre choix de vous installer sur le territoire matapédien, sachez que vous trouverez écoute et soutien auprès des membres du Service d'accueil des nouveaux arrivants. La MRC de La Matapédia accompagne plus spécifiquement:

- Les personnes de plus de 36 ans;
- Les étudiants provenant de l'extérieur de la MRC;
- Les étudiants internationaux;
- Les personnes qui ne cadrent pas dans les services offerts par Place aux jeunes (les jeunes qualifiés âgés entre 18 et 35 ans).

Le service de Recrutement La Matapédia, propulsé par la MRC, offre également un soutien aux employeurs et entreprises dans leur recrutement et l'intégration de nouveaux employés. Des actions concertées sont menées pour valoriser la promotion de la région, l'accueil, l'enracinement et la sensibilisation des réalités vécues par les personnes issues de l'immigration. Ces actions sont menées de concert avec des partenaires du milieu, des employeurs et des entrepreneurs afin de faire de La Matapédia un territoire attractif.

Pour connaître les actions mises de l'avant concernant l'accueil des personnes nouvellement arrivées, l'enracinement, la sensibilisation aux réalités immigrantes et la promotion du territoire, vous pouvez rejoindre  
**Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité à la MRC de La Matapédia, au 418 629-2053, poste 1024**  
[i.pinard@mrcmatapedia.quebec](mailto:i.pinard@mrcmatapedia.quebec)

Pour connaître l'offre de service de Recrutement La Matapédia,  
 vous pouvez nous joindre à  
[recrutement@mrcmatapedia.quebec](mailto:recrutement@mrcmatapedia.quebec)

## DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS (MADA) ET POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

En 2018, la MRC de La Matapédia a adopté sa nouvelle politique Municipalité amie des aînés (MADA) et son plan d'action. Le renouvellement des politiques familiales pour les municipalités de Sainte-Florence, Albertville, Amqui, Causapscal, Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Vianney et Val-Brillant s'est déroulé l'année suivante, en même temps que le renouvellement de la politique familiale régionale. Plus récemment, les municipalités de Saint-Alexandre-des-Lacs (politique familiale), de Sayabec et de Saint-Cléophas (MADA) ont aussi entamé des démarches visant l'adoption de politiques et de plans d'action.

Les politiques régionales sont disponibles à la section Documentation du site Internet de la MRC.

Pour toute information supplémentaire concernant la politique familiale régionale et la démarche MADA, vous pouvez joindre la **conseillère en développement local et territorial attitrée à votre municipalité au 418 629-2053, ou à [administration@mrcmatapedia.quebec](mailto:administration@mrcmatapedia.quebec).**

## CULTURE ET TOURISME

### RÉPERTOIRE CULTUREL

Peu importe la discipline ou le secteur d'activités, consultez le répertoire culturel matapédien pour découvrir tous les artistes, organismes et intervenants du milieu des arts et de la culture! Le répertoire est disponible au <https://www.lamatapedia.ca/repertoire-culturel>.

Pour plus d'information concernant le répertoire culturel, vous pouvez contacter **Karine Lévesque, conseillère en développement culturel, au 418 629-2053, poste 1036 ou au [culture@mrcmatapedia.quebec](mailto:culture@mrcmatapedia.quebec).**

## PARC RÉGIONAL DE LA SEIGNEURIE-DU-LAC-MATAPÉDIA

Situé du côté nord-est du lac Matapédia, le parc est un milieu naturel unique qui propose plusieurs sentiers diversifiés et accessibles à tous, des sites de détente et de pique-nique de même que des accès aux berges. Il est accessible par la route Labrie (Amqui) et la route de Sainte-Paule (Sayabec). Les chiens en laisse y sont les bienvenus. Un terrain de jeu pleine nature accessible gratuitement en tout temps!



Suivez la page Facebook pour les dernières nouvelles!  
Scannez le code QR pour voir la carte du parc.





## PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE

Le Parc régional de Val-d'Irène vous offre un domaine skiable de 33 pistes de niveaux facile à extrême de même qu'un parc à neige. Val-d'Irène, c'est aussi une multitude d'activités complémentaires, telles que le ski de fond, la raquette, la glissade sur tubes et les activités spéciales de soirée. Le chalet principal vous offre de la location d'équipement, de la restauration de même qu'un bar pour profiter de l'après-ski.

De plus, le Parc régional organise chaque printemps une compétition hors du commun, l'Aqua-neige. La compétition consiste en une descente sur une dénivellation de 700 pieds, de façon à atteindre un maximum de vitesse pour ensuite traverser, sur skis ou planche, le lac Picalo sur une longueur de 65 m. De la rapidité, de l'équilibre et une bonne dose de courage sont requis pour surmonter le défi! De l'animation et des activités familiales sont également organisées pendant le week-end de compétition.

Surveillez les programmations spéciales au Parc régional de Val-d'Irène sur la page Facebook.

Parc régional de Val-d'Irène  
115, route de Val-d'Irène  
Sainte-Irène (Québec) G0J 2P0  
info@valdi.ski  
[www.valdi.ski](http://www.valdi.ski)  
418 629-3450





## VÉLOROUTE DESJARDINS (ROUTE VERTE)

Dans La Matapédia, le tronçon de la Route verte est surnommé Véloroute Desjardins et représente un circuit cyclable de 110 km, s'échelonnant de la municipalité de Saint-Moïse jusqu'au territoire non organisé de Routhierville. La Véloroute Desjardins permet d'apprécier le paysage matapédien, caractérisé par la vallée de la rivière Matapédia, le lac Matapédia, ses collines et ses cours d'eau. La Route verte a été conçue afin d'assurer la sécurité des usagers. De plus, la Véloroute est balisée de façon uniforme, ce qui facilite grandement son repérage par les cyclistes.

Le projet de la Route verte a été initié par Vélo Québec et réalisé avec le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. Représentant un itinéraire cyclable de 5300 kilomètres, la Route verte relie le Témiscamingue et l'Outaouais jusqu'à la Gaspésie et, du nord au sud, de l'Abitibi, les Laurentides, le Saguenay/Lac-Saint-Jean vers le Centre-du-Québec et l'Estrie.

On peut consulter la carte de la Route verte à l'adresse suivante:  
[www.routeverte.com/cartographie-route-verte](http://www.routeverte.com/cartographie-route-verte). Vous pouvez aussi  
 obtenir plus d'information en contactant **Francis St-Laurent, responsable**  
**de la Véloroute Desjardins, au 418 629-2053, poste 1048, ou à**  
**[routevertedelamatapedia@hotmail.com](mailto:routevertedelamatapedia@hotmail.com).**



## SÉCURITÉ DES CITOYENS

### PRÉVENTION DES INCENDIES

#### Disposition des cendres chaudes

Les cendres chaudes déposées dans un bac sur roues ou laissées à proximité d'un bâtiment causent chaque année des incendies. Ces sinistres occasionnent des dommages s'élevant à plusieurs milliers de dollars, sans oublier tous les soucis qu'ils entraînent aux propriétaires. Ces incendies pourraient pourtant être évités. Suivez ces règles élémentaires de manipulation et de disposition des cendres chaudes pour éliminer ce risque:

- Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle;
- Sortez-les et conservez-les dehors, loin de tout matériau combustible tel le mur de votre maison ou du cabanon. Les cendres peuvent rester chaudes de 72 heures jusqu'à une semaine!;
- Vérifiez attentivement si les cendres sont refroidies après ce délai. Si tel est le cas, placer les cendres dans un composteur situé à bonne distance de la maison. On n'est jamais trop prudent!;
- Ne pas jeter vos cendres dans les bacs à ordures ou de recyclage.

### VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Nous vous invitons à profiter du changement d'heure à l'automne pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, d'en remplacer la pile. Appelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne bien peut sauver des vies! Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer sur le bouton d'essai durant quelques secondes pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur de fumée en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle sous celui-ci. Si votre appareil est relié à une centrale, avisez-les avant et après la vérification afin d'éviter le déplacement inutile des pompiers et pour vérifier si la compagnie d'alarme a bien reçu le signal. Voici aussi quelques points importants à retenir :

- Si votre avertisseur de fumée émet des signaux intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être remplacée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les idéalement au plafond ou sur un mur à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond;
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les dix ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le;
- Si l'avertisseur est endommagé, poussiéreux, peint ou qu'il n'émet aucun signal, même après le remplacement de la pile, remplacez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit fournir un avertisseur de fumée; toutefois,
- Vous êtes responsable de l'entretenir et de remplacer la pile périodiquement;
- Un choix intelligent et écologique est l'avertisseur de fumée muni d'une pile au lithium inamovible dont l'espérance de vie est de dix ans.



## **CHAUFFAGE AU BOIS - ÉVITEZ D'UTILISER UN ACCÉLÉRANT POUR L'ALLUMAGE !**

Les pompiers interviennent encore trop souvent lors d'incendies de résidence causés par l'utilisation d'un accélérateur pour allumer leur appareil de chauffage au bois. En plus de causer des dommages importants dans une résidence, ce type d'incendie inflige habituellement des blessures importantes à la personne qui tente d'allumer un feu ainsi. Afin d'éviter la frustration d'un feu qui ne veut pas allumer, voici quelques conseils pratiques:

- Utilisez du petit bois d'allumage sec;
- Chiffonnez une bonne dizaine de feuilles de papier ou;
- Placez quelques pièces d'allume-feu conçues à cet effet.

Le but est de faire prendre le feu rapidement et d'éviter un feu qui couve. De cette façon, la cheminée se réchauffera plus rapidement, améliorant ainsi la tire et évitant l'accumulation de créosote.

## RAMONAGE DES CHEMINÉES



Il est essentiel de procéder au nettoyage complet de votre appareil de chauffage et à l'inspection et au ramonage de la cheminée avant l'arrivée des froids d'automne. Le ramonage des cheminées n'est pas un luxe, c'est une nécessité! Les cheminées

et les tuyaux de fumée des appareils de chauffage doivent être ramonés au moins une fois par an ou plus selon leur utilisation. Une fois le ramonage effectué, un coupon d'attestation de ramonage doit être retourné au service de protection incendie de la MRC de La Matapédia le plus tôt possible.

De plus, il est recommandé d'entreposer votre bois à l'abri dans un endroit sec. Lorsque le bois est bien sec, sa teneur en eau tombe à moins de 20%. Plusieurs indices révèlent si le bois de chauffage est assez sec :

- Si le bois produit des sifflements en brûlant, c'est qu'il est encore trop humide;
- En frappant deux buches ensemble, les buches sèches produiront un bruit creux;
- Les extrémités des buches de bois sec présentent des fissures;
- La teneur en eau du bois peut être vérifiée en utilisant un humidimètre.

Si vous chauffez du bois bien sec, vous obtiendrez un meilleur rendement de votre installation de chauffage au bois et éviterez d'avoir la visite des pompiers pour un feu de cheminée.



## FEUX EN PLEIN AIR

Il est interdit de faire un feu à ciel ouvert, et ce 12 mois par année, sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Le permis doit être demandé 24 heures à l'avance au 629-2053, poste 1153, et ce du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h. De plus, il est interdit de faire un feu à ciel ouvert :

- À moins de 25 mètres d'un bâtiment;
- À moins de 200 mètres d'un établissement industriel à risque élevé;
- Si les matières combustibles sont accumulées sur plus de 3 mètres de hauteur et plus de 3 mètres de diamètre;

- S'il s'agit de débris de construction ou tout autre bois transformé (traité et/ou scié).

Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 100\$ à 1000\$ s'il s'agit d'une personne physique, et d'au moins 300\$ et d'au plus 2000\$ s'il s'agit d'une personne morale. Les permis seront autorisés uniquement lorsque l'indice d'inflammabilité le permet. Ces restrictions ne s'appliquent pas si vous utilisez une installation conforme avec pare-étincelles.

Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec **Dave Gagné, pompier préventionniste instructeur, au 418 629-2053, poste 1153, ou au [d.gagne@mrcmatapedia.quebec](mailto:d.gagne@mrcmatapedia.quebec).**

## PREMIERS RÉPONDANTS

La MRC de La Matapédia dispose d'une équipe de premiers répondants dans le secteur est de son territoire. Le premier répondant (niveau 1) est la personne qui répond aux urgences vitales. Elle agit sur les interventions d'ACR et d'anaphylaxie. De façon plus spécifique, le premier répondant :

- Répond immédiatement à une demande d'intervention acheminée par le centre de répartition du service ambulancier de la région;
- Se rend sur les lieux dès que l'appel est reçu ;
- Évalue la situation et les dangers potentiels ;
- S'assure de la sécurité des lieux ;
- Évalue l'état de la victime ;
- Effectue une stabilisation sommaire de la victime ;
- Intervient en attendant l'arrivée de l'ambulance et communiquer l'information nécessaire lors de l'arrivée.



## SITUATION DE SINISTRE ET PLAN D'INTERVENTION MUNICIPAL EN SÉCURITÉ CIVILE

En 2011, les municipalités ont confié à la MRC de La Matapédia la compétence en matière de sécurité civile. Ainsi, une organisation municipale régionale en sécurité civile (OMRSC) a été mise en place, impliquant que la MRC a le pouvoir de :

- Nommer certains responsables de mission de l'organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC), soit un coordonnateur régional de la sécurité civile, un responsable des services aux sinistrés, un responsable des communications, un responsable des incendies et un responsable de la Sûreté du Québec;

- Réaliser les activités requises pour assumer les rôles et responsabilités, avant, pendant et après un sinistre, attribués aux responsables de mission nommés par la MRC et dans les quatre dimensions de la sécurité civile, soit la prévention, la préparation à l'intervention, l'intervention et le rétablissement après un sinistre;
- Engager les ressources requises pour assumer ces rôles et responsabilités;
- Acquérir des biens meubles et immeubles et conclure des ententes de toute nature nécessaires à l'exercice de la compétence en matière de sécurité civile.

Cette structure régionale permet ainsi aux municipalités :

- De rencontrer leurs obligations en sécurité civile sans alourdir les tâches de leur personnel;
- De diminuer le nombre de personne à former pour les postes clés de l'OMSC et;
- D'alléger les coûts rattachés à la mise en œuvre des mesures en matière de sécurité civile en situation de sinistre.

## COMMENT INTERVENIR EN SITUATION DE SINISTRE ?

Même si plusieurs structures municipales et gouvernementales interviennent en cas d'urgence ou de sinistre, il revient aussi à chacun d'accomplir les premiers gestes qui vous permettront d'assurer votre sécurité, celle de vos proches ainsi que de vos biens. Pour ce faire :

- Assurez vos biens adéquatement;
- Préparez votre plan familial d'urgence;
- Ayez en tout temps chez vous le matériel nécessaire pour subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation;
- Renseignez-vous auprès des instances municipales et sur Internet sur les risques de sinistre dans votre municipalité et les mesures à prendre pour vous protéger;
- Venez en aide aux personnes victimes d'un sinistre en attendant l'arrivée des secours, sans toutefois mettre votre santé et votre sécurité en péril;
- Impliquez-vous comme bénévole auprès de votre municipalité pour venir en aide aux personnes les plus touchées par un sinistre.



Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les actions à poser avant, pendant et après un sinistre, vous pouvez consulter la section « Sécurité civile » du site Internet du ministère de la Sécurité publique au [quebec.ca/securete-situations-urgence/securete-civile](http://quebec.ca/securete-situations-urgence/securete-civile)

**SERGENT  
STEEVE LEPAGE**  
RESPONSABLE DE POSTE  
POSTE DE LA MRC  
DE LA MATAPÉDIA



## MOT DU RESPONSABLE DE POSTE

À titre de responsable du poste de la MRC de La Matapédia, j'ai le plaisir de participer à la publication du Guide du citoyen pour le territoire.

Les membres de l'équipe policière et civile de la Sûreté de la MRC travaillent quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens de bénéficier d'un milieu de vie agréable et d'un réseau routier sécuritaire.

Pour ce faire, des priorités d'action spécifiques pour la MRC de La Matapédia ont été déterminées, en collaboration avec les membres du Comité de sécurité publique de la MRC. Ainsi, les policiers et les policières peuvent concentrer leur travail sur les enjeux qui vous touchent et vous interpellent.

Les pages qui suivent présentent des renseignements utiles pour les citoyens de la MRC et quelques-unes des activités réalisées par nos membres.

Sachez que le personnel policier et civil de la Sûreté du Québec demeure en tout temps disponible pour répondre à vos interrogations et vous conseiller lors de situations particulières.

Au plaisir de vous rencontrer et bonne lecture!

### MISE EN GARDE

La participation et la responsabilité de la Sûreté du Québec à l'égard de ce document sont limitées à la présente section (pages 55 à 63). Les informations inscrites ont été validées en mai 2024.

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Le poste de la Sûreté du Québec de la MRC de La Matapédia est situé au 155, avenue Gaétan-Archambault à Amqui. Nos membres policiers, patrouilleurs, enquêteurs ainsi que civils assurent un service sept jours sur sept, 365 jours par année. Ce territoire comprend 18 municipalités locales et 7 territoires non organisés, une population de plus de 17 700 personnes sur un territoire d'une superficie en terre ferme de 1925,3 km<sup>2</sup>.

Le présent guide présente principalement les informations liées aux services fournis par le poste de la MRC de La Matapédia.

## POUR NOUS JOINDRE :

En cas d'urgence, veuillez composer immédiatement le 911. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.

Si vous vous trouvez dans une municipalité qui n'est pas desservie par le 911, veuillez composer le 310-4141 ou \*4141 sur votre cellulaire.

S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information ou pour joindre un policier ou une policière en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste de la MRC de La Matapédia, soit le 418 629-4464, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à l'adresse suivante :  
[www.sq.gouv.qc.ca/](http://www.sq.gouv.qc.ca/).

## MÉDIAS SOCIAUX

Depuis plus de 10 ans, la Sûreté assure une présence numérique humaine et bienveillante grâce à ses cinq plateformes sociales.

Retrouvez-nous sur



## DESCRIPTION DU CENTRE DE SERVICES DE LA MRC

Afin de favoriser l'entraide entre les MRC, de partager l'expertise des ressources et de mettre en commun la gestion administrative des postes, la Sûreté a mis en place des centres de services offrant du soutien à plus d'une MRC d'une même région.

Le poste de la MRC de La Matapédia fait partie du Centre de services MRC - Matane.

L'équipe de gestion et de soutien administratif dessert également les MRC de La Haute-Gaspésie, de La Matanie et d'Avignon.

L'équipe de gestion du Centre de services MRC - Matane est composée d'un directeur au grade de capitaine et d'un officier aux opérations au grade de lieutenant, et est soutenue par du personnel civil.



## LE COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LES PRIORITÉS LOCALES

Le Comité de sécurité publique (CSP) a pour mission d'associer les élus et élus municipaux au maintien d'un milieu de vie sécuritaire, d'assurer le suivi des services policiers offerts par la Sûreté du Québec et de créer un lien de communication privilégié entre la Sûreté du Québec et la clientèle desservie.

Le CSP de la MRC de La Matapédia est formé des maires de 5 municipalités, dont un est président du CSP, du responsable de poste et du directeur du Centre de services. Le greffier de la MRC participe aussi au CSP. Le comité se réunit régulièrement afin d'effectuer le suivi des activités policières. Chaque année, il met à jour les priorités d'action qui orientent le travail policier en fonction des besoins et de la volonté du milieu. Le comité a établi les priorités suivantes pour l'année 2024-2025 :

- Effectuer des opérations en sécurité routière à l'intérieur des municipalités, principalement, la surveillance de la vitesse et une attention spéciale aux véhicules hors route.
- Lutte aux stupéfiants : Maintenir nos efforts vis-à-vis le crime organisé malgré la légalisation du cannabis.
- Participation concrète aux activités de prévention envers les aînés et les jeunes de la MRC.
- Promotion de pratiques nautiques sécuritaires et du respect de la réglementation sur les différents plans d'eau de la MRC de La Matapédia.



## UNE POLICE PRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

### Partenaire en prévention de la criminalité

La Sûreté du Québec est connue et reconnue pour sa capacité d'intervention préventive face aux enjeux de criminalité contemporains, tels que les dangers que représente la fonction de géolocalisation pour les victimes de violence entre partenaires intimes ou encore le partage d'images à caractère sexuel entre jeunes.

Le travail de partenariat et la mobilisation des équipes de patrouille, de policiers et policière jeunesse ou dédiés aux relations avec la communauté (par exemple : auprès des personnes aînées, des commerçants et commerçantes, des communautés autochtones et culturelles) permettent à la Sûreté du Québec d'agir de façon proactive. Ce travail en amont se réalise en allant à la rencontre des citoyens et citoyennes pour les informer et les sensibiliser aux stratagèmes en cours, en plus de les outiller pour assurer au mieux leur sécurité.

Que ce soit en matière de fraudes, de cybercriminalité, d'intimidation, de violence, de maltraitance ou de vol, le site Internet de la Sûreté présente toute une gamme d'outils, de conseils, de guides et de références mis à la disposition de la population. Il peut être consulté à l'adresse [www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention](http://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention).

### Parrainage

Le poste de la MRC de La Matapédia a mis en place un programme de parrainage dans les municipalités qu'il dessert. Ce programme consiste à renforcer les liens entre le corps policier et les citoyens et citoyennes ainsi que leurs représentants en permettant à la Sûreté d'enrichir son réseau d'échange d'informations, d'offrir une meilleure accessibilité aux services et de faciliter les interventions policières en vue d'une résolution de problèmes locaux. Ces liens favorisent la connaissance des attentes et des besoins de la population.

Les policiers et les policières mettent tout en œuvre pour assurer un service accessible et de qualité. Les citoyens ont la possibilité de joindre en tout temps un policier pour obtenir les services ou l'information nécessaire.

## GENDARMERIE

Les policiers et les policières de la Sûreté du Québec assurent une présence familière sur le territoire. Ils patrouillent dans les rues, sur les routes, en voiture, à pied, à vélo et parfois même à cheval, afin de veiller au respect des règlements municipaux relatifs au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. Ils interviennent quotidiennement pour aider les citoyens aux prises avec différents problèmes.

L'été, la participation d'une équipe de cadets, financée à part égale par la MRC de La Matapédia et la ville d'Amqui, vient appuyer le travail des policiers et policières auprès de la population de La Matapédia entre autres, en assurant une présence supplémentaire à pied ou à vélo et en effectuant des activités de surveillance et de prévention lors d'événements, notamment durant les festivals.



## VOLET RÉCRÉOTOURISTIQUE ET SÉCURITÉ NAUTIQUE

En fonction des périodes de l'année, les policiers et les policières du poste de la MRC de La Matapédia patrouillent dans les sentiers de quad ou de motoneige en vue d'appliquer la réglementation correspondante à chaque type de véhicule. Ces interventions visent la sécurité dans ces secteurs souvent plus difficiles d'accès. Au cours de leurs patrouilles, des visites sont faites aux différents clubs et lieux de rassemblement afin d'y diffuser de l'information de prévention concernant chacune de ces activités.

Chaque saison estivale, des sorties de patrouille nautique sont planifiées. Les principaux plans d'eau concernés sont le lac Matapédia et le lac Humqui. La sensibilisation est au cœur des opérations des policiers et des policières afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers et usagères.



## ENQUÊTES

Votre poste de la Sûreté du Québec de la MRC de La Matapédia possède une équipe d'enquête travaillant sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre le crime. Ainsi, les enquêtes locales réalisées toucheront principalement les crimes contre la propriété, les fraudes, les crimes à caractère sexuel et les disparitions.

Dans les cas graves ou complexes requérant un service spécialisé, les unités d'enquête sur les crimes majeurs, sur les crimes contre la personne ou sur les crimes économiques pourront rapidement soutenir les équipes d'enquêtes locales.

## MESURES D'URGENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

En vertu de son statut de police nationale, la Sûreté du Québec veille au rétablissement et au maintien de l'ordre lors d'événements d'envergure provinciale, dirige les opérations de recherche et de sauvetage lors de sinistres, remplit des missions hélicoptérées et dispose de maîtres-chiens, de plongeurs et de techniciens en explosifs.

Elle offre tout un éventail de services spécialisés dont la cueillette et l'analyse de renseignements criminels, la sécurité de l'Assemblée nationale et la protection des personnalités, la surveillance technologique, les interventions lors de prise d'otage, l'analyse du comportement lors de crimes en série, la réalisation de portrait-robot, etc.

### Les questions les plus fréquemment posées

Choisir un maximum de 10 questions sur les 15. Vous pouvez aussi en sélectionner dans la foire aux questions sur le site Internet de la Sûreté : [www.sq.gouv.qc.ca/faq/](http://www.sq.gouv.qc.ca/faq/)

#### 1. J'ai à me déplacer en véhicule et je voudrais connaître les conditions routières. Avec qui dois-je communiquer ?

Réponse: Ni le poste de police ni le 911 ne sont en mesure de fournir ces informations. Le réseau routier relève du ministère des Transports, qui a le mandat de fournir de telles informations et de les mettre à jour.

Vous devez composer le 511 pour obtenir les informations sur les conditions routières. Vous pouvez aussi consulter le site Internet [www.quebec511.info](http://www.quebec511.info).

#### 2. J'aimerais obtenir un rapport concernant l'accident dans lequel j'ai été impliqué, comment dois-je procéder ?

Réponse : Les rapports de collision sont acheminés à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui en est la propriétaire et qui est responsable de leur diffusion.

Pour obtenir une copie d'un rapport de collision, vous devez d'abord vous assurer d'avoir en main le numéro de dossier du rapport remis par le policier. Vous pouvez aussi communiquer avec votre assureur afin qu'il l'obtienne pour vous. Vous pouvez aussi communiquer directement avec la SAAQ en composant le 1 800 361-7620.

**3. Si je porte plainte à la suite d'un délit (vol, voie de fait, menaces, etc.), qu'est-ce qui arrivera par la suite ?**

Réponse: Les policiers recueilleront votre version des faits par écrit. Ils feront enquête, prendront des photographies s'il y a lieu, rencontreront les témoins potentiels, recueilleront toutes les preuves possibles et procéderont à l'arrestation du suspect, le cas échéant. Un dossier complet sera rédigé et soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Celui-ci en fera l'étude et prendra la décision d'intenter des poursuites criminelles ou non, et ce, en fonction de la preuve recueillie.

Si la preuve est estimée suffisante, des procédures judiciaires seront entamées devant le tribunal. Le prévenu ainsi que vous-même serez convoqués devant la cour, et les témoins seront appelés à témoigner.

**4. Je reçois des appels indésirables. Qu'est-ce que je peux faire ?**

Réponse: Vous devez vérifier auprès de votre fournisseur de services téléphoniques afin de savoir s'il y a une fonction permettant d'enregistrer le numéro de téléphone à l'origine des appels. Si tel est le cas, vous devez immédiatement composer le numéro de la fonction à la suite de chacun des appels téléphoniques. Vous devez également prendre en note la date et l'heure de chacun des appels. Communiquez ensuite avec le service de police pour porter plainte.

Un policier recueillera votre déposition et fera les démarches pour obtenir le numéro de téléphone de l'appelant. Certains fournisseurs offrent la possibilité de bloquer les numéros de téléphone à partir desquels vous ne souhaitez pas recevoir d'appels. Cela peut être une solution lorsque vous voulez régler la situation sans toutefois porter plainte.

**5. J'ai reçu un courriel (ou message téléphonique) que je crois être frauduleux, qu'est-ce que je peux faire ?**

Réponse: Vous ne devez pas y répondre ni le transférer à vos contacts. Ne donnez jamais de renseignements personnels et n'envoyez jamais d'argent. Si vous croyez avoir reçu un courriel ou un message téléphonique frauduleux, vous pouvez le signaler au Centre antifraude du Canada en composant le 1 888 495-8501 ou en vous rendant à l'adresse Internet suivante: [www.antifraudecentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudecentre-centreantifraude.ca).

**6. Je désire me départir d'une arme à feu. Que dois-je faire ?**

Réponse: Trois options s'offrent à vous. Vous pouvez la céder à un titulaire de permis d'armes à feu valide de la catégorie appropriée, la faire neutraliser par un armurier ou encore la déposer sans frais à votre poste de police. Dans ce dernier cas, un reçu officiel vous sera remis et l'arme sera détruite. Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec le Programme canadien des armes à feu en composant le 1 800 731-4000.

**7. J'ai reçu une contravention en vertu du Code de la sécurité routière. Où puis-je la payer ?**

Réponse : En tout temps, il est possible de payer votre amende dans une institution financière.

Vous pouvez également acquitter votre contravention selon les modes de paiement indiqués au verso du document ou effectuer votre paiement par Internet sur le site du Bureau des infractions et amendes à l'adresse **[www.amendes.qc.ca/](http://www.amendes.qc.ca/)** ou en composant le 1 877 263-6337.

Si vous avez reçu votre constat d'infraction dans la MRC de La Matapédia, il est possible de l'acquitter en vous rendant au greffe du bureau de la MRC, situé au 420, route 132, à Amqui.

**8. J'ai besoin d'un document indiquant que je n'ai aucun antécédent judiciaire afin de postuler un emploi. Que dois-je faire ?**

Réponse : Si vous demeurez sur le territoire de la MRC de La Matapédia, vous devez communiquer avec le poste de la Sûreté du Québec afin de prendre un rendez-vous pour la prise d'empreintes digitales, si nécessaire. À la suite de votre visite, au besoin, un document sur lequel vos empreintes auront été apposées vous sera remis ainsi que la liste des entreprises qui ont pour mandat de faire le lien avec la GRC afin d'effectuer la vérification. C'est cette entreprise qui publiera le document faisant état du contenu de votre casier judiciaire.

**9. J'ai été victime d'une arnaque (vol d'identité, fraude ou avez subi une perte financière), que puis-je faire ?**

Réponse : Communiquez avec votre institution financière pour l'aviser du vol de vos renseignements personnels. Avisez également la Sûreté du Québec. Vous pouvez aussi joindre Échec au crime au 1 800 711-1800 ou la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

**10. Mon enfant clavarde sur le Net avec un individu aux intentions douteuses. Que puis-je faire ?**

Réponse : En premier lieu, parlez à votre enfant. Expliquez-lui les dangers d'Internet. Par la suite, documentez les éléments tel que mentionné dans notre section Cybercriminalité ([www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/](http://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/)), et communiquez avec la Sûreté du Québec.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à consulter la foire aux questions accessible sur le site Internet de la Sûreté du Québec, à l'adresse suivante :

**[www.sq.gouv.qc.ca/faq/](http://www.sq.gouv.qc.ca/faq/)**.

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

### Commentaires généraux

Vous pouvez communiquer avec le responsable du poste de votre région aux coordonnées indiquées à la section « Pour nous joindre ».

### Requête particulière

Pour une requête concernant une situation précise, vous pouvez utiliser le formulaire suivant :

- « Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal » situé dans la section « Nous joindre – par Internet » : [www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/](http://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/). Vous y accédez en sélectionnant « @Sécurité routière, événement, règlement municipal » à partir du menu déroulant.

### Déontologie

Vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu et vous voulez porter plainte? Vous pouvez communiquer avec le responsable de poste de votre région ou avec le Commissaire à la déontologie policière du Québec :

- Internet : [deontologie-policiere.gouv.qc.ca/](http://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/)
- Courriel : [deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca](mailto:deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca)
- Téléphone : 1 877 237-7897



## GESTION DES COURS D'EAU

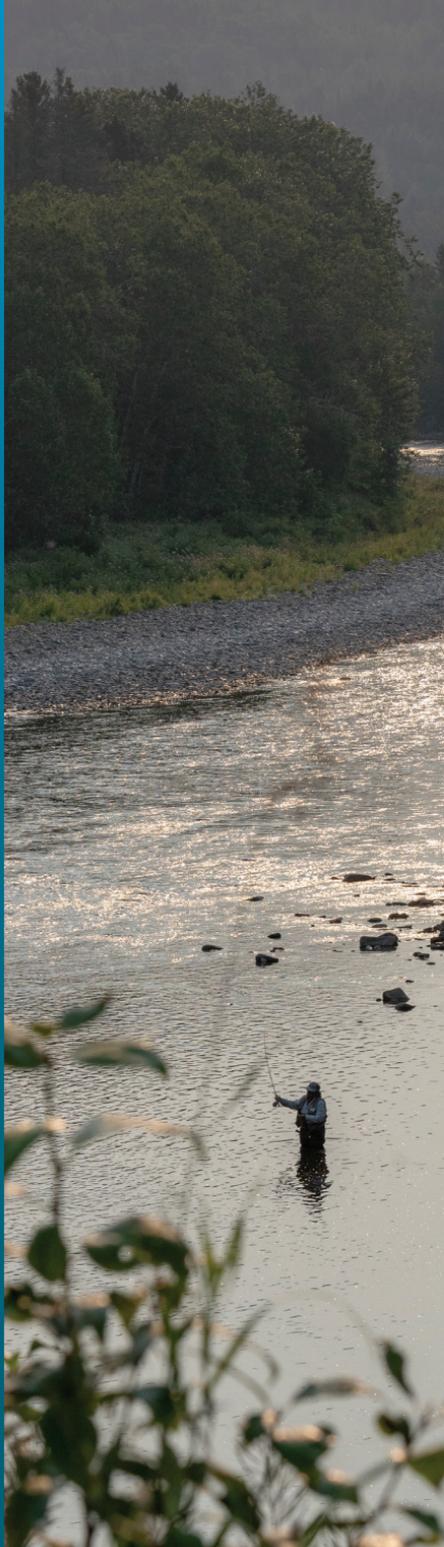
En regard de la *Loi sur les compétences municipales (LCM)*, la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau à débit régulier et intermittent. Il est de la responsabilité de la MRC de s'assurer de la libre circulation de l'eau afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. La loi autorise la MRC à entreprendre des travaux de création, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau pour maintenir la libre circulation de l'eau. Afin d'assurer la mise en œuvre de cette responsabilité, la MRC s'est dotée d'une politique de gestion des cours d'eau ainsi que d'un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de La Matapédia.

Les cours d'eau suivants sont exclus de la compétence de la MRC :

- Les cours d'eau ou portion de ceux-ci que le gouvernement détermine par décret;
- Les fossés de voies publiques;
- Les fossés mitoyens au sens de l'article 1002 du Code civil;
- Les fossés de drainage utilisés aux seules fins de drainage ou d'irrigation, qui n'existent qu'en fonction d'une intervention humaine et dont le bassin de drainage est inférieur à 100 hectares.

Dans l'éventualité où une intervention sur un cours d'eau est nécessaire, il est obligatoire d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la MRC de La Matapédia, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi que des municipalités locales.

Si vous constatez qu'un cours d'eau est obstrué et remet en cause la sécurité des biens et des personnes, vous pouvez communiquer avec votre municipalité ou la sécurité civile si l'obstruction menace les biens ou les personnes.



## PERCEPTIONS

### PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES DES IMMEUBLES SITUÉS SUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble situé sur l'un des territoires non organisés de la MRC de La Matapédia, vous devez effectuer le paiement de votre compte de taxes à la MRC de La Matapédia. La plupart des institutions financières acceptent le paiement par Internet ou à leur comptoir de service. Vous pouvez aussi payer directement aux bureaux de la MRC de La Matapédia ou par la poste en transmettant un chèque accompagné du coupon de paiement qui est joint à votre compte de taxes municipales. Pour toute information relative au paiement de votre compte de taxes sur les territoires non organisés, vous pouvez contacter Mme Édith Pâquet, trésorière adjointe, au 418 629-2053, poste 1116, ou au e.paquet@mrcmatapedia.quebec.



### PAIEMENT DE LOCATION DES BAUX DE VILLÉGIATURE

La MRC de La Matapédia, en vertu d'une entente intervenue avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, perçoit les droits d'utilisation (droit de location) relatifs à la location de terrain sur les terres publiques (terres publiques intra municipales et territoires non organisés) pour fins de villégiature. Toute personne détenant un bail de location sur ces territoires se doit ainsi d'effectuer le paiement des frais de location à la MRC de La Matapédia. Vous pouvez vous acquitter de vos frais de location :

- Par la poste, en faisant un chèque ou un mandat-poste au nom de la MRC de La Matapédia en prenant le soin d'inscrire le numéro de dossier apparaissant sur votre facture;
- En personne, aux bureaux de la MRC de La Matapédia;
- À une institution financière en faisant votre paiement à MRC de La Matapédia – Taxes (SIPC 2101), le numéro de référence étant celui de 11 chiffres précédé de la lettre « D » inscrit au bas de votre facture;
- Par Internet auprès de votre institution financière.



## PAIEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La MRC de La Matapédia perçoit les constats d'infraction de la Sûreté du Québec concernant exclusivement la réglementation municipale ainsi que les constats émis sur les routes municipales. Les routes 132, 195 et 297 sont des routes provinciales. Les constats d'infraction remis sur ces routes ne sont donc pas payables à la MRC. Les constats municipaux émis par la Sûreté du Québec sont payables dans les trente jours suivant l'infraction aux endroits suivants :

- Dans la plupart des institutions financières;
- Par la poste (mandat-poste ou chèque) à la MRC;
- En vous présentant aux bureaux de la MRC (argent comptant, Interac ou chèque. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées).

Si vous souhaitez contester un constat municipal émis par la Sûreté du Québec, vous devez faire parvenir le « Formulaire de réponse » attaché à votre constat d'infraction à la MRC en complétant la section 1 (Plaidoyer) à l'adresse suivante :

**MRC de La Matapédia**  
**420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6**

Pour plus de détails concernant le paiement de constats d'infraction, communiquez avec **Lise Tremblay, technicienne en comptabilité**, au 418 629-2053, poste 1104, ou au [l.tremblay@mrcmatapedia.quebec](mailto:l.tremblay@mrcmatapedia.quebec).

## ACCÈS À L'INFORMATION

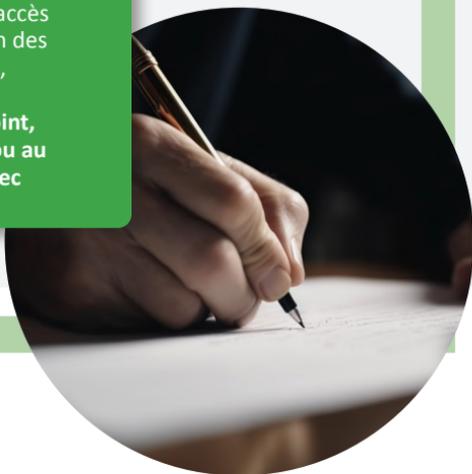
Tel que le prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*, la MRC doit donner accès à ses documents à toute personne qui en fait la demande. Pour accéder à un document de la MRC, une demande écrite ou verbale doit être adressée au responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels. Afin de s'assurer de la précision du document demandé, la demande devrait être idéalement écrite. Le responsable doit aussi vous prêter assistance pour formuler votre demande et identifier le document recherché. Des frais peuvent être exigés pour la reproduction et la transmission de certains documents. Le délai maximal pour donner accès à un document est, sauf exception, de 20 jours civils. Le droit d'accès aux documents n'est toutefois pas illimité et certains documents peuvent faire l'objet de restrictions prévues par la loi, empêchant leur accès en partie ou en totalité.

Pour toute question relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, veuillez contacter  
**Pascal St-Amand, greffier adjoint, au 418 629-2053, poste 1136, ou au [greffe@mrcmatapedia.quebec](mailto:greffe@mrcmatapedia.quebec)**

## GESTION DES PLAINTES

Afin d'améliorer la qualité de ses services et de proposer un mécanisme pour permettre aux citoyens d'exprimer leur insatisfaction, la MRC de La Matapédia dispose d'une politique de gestion des plaintes. Celle-ci repose sur des valeurs d'objectivité, d'intégrité, d'impartialité, d'imputabilité et de transparence. Pour qu'une plainte puisse être étudiée par la MRC, elle doit être déposée par écrit et signée par le plaignant, être suffisamment détaillée et comprendre les renseignements nécessaires pour permettre une intervention de la MRC.

Pour toute question relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, veuillez contacter  
**Pascal St-Amand, greffier adjoint, au 418 629-2053, poste 1136, ou au [greffe@mrcmatapedia.quebec](mailto:greffe@mrcmatapedia.quebec)**





420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6

Téléphone : 418 629-2053

Télocopieur : 418 629-3195

Courriel : [administration@mrcmatapedia.quebec](mailto:administration@mrcmatapedia.quebec)

[www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca)



## PRÉFECTURE

LAVOIE, Chantale	Préfète	1118	<a href="mailto:c.lavoie@mrcmatapedia.quebec">c.lavoie@mrcmatapedia.quebec</a>
---------------------	---------	------	--

## ADMINISTRATION

TREMBLAY, Joël	Directeur général et greffier-trésorier	1107	<a href="mailto:j.tremblay@mrcmatapedia.quebec">j.tremblay@mrcmatapedia.quebec</a>
-------------------	--	------	--

DUFOUR, Steve	Technicien informatique	1113	<a href="mailto:s.dufour@mrcmatapedia.quebec">s.dufour@mrcmatapedia.quebec</a>
------------------	----------------------------	------	--

MANTHA, Marie-Claude	Conseillère en gestion des ressources humaines	1022	<a href="mailto:rh@mrcmatapedia.quebec">rh@mrcmatapedia.quebec</a>
-------------------------	---	------	--

OUELLET, Danielle	Secrétaire administrative	1101	<a href="mailto:administration@mrcmatapedia.quebec">administration@mrcmatapedia.quebec</a>
----------------------	------------------------------	------	--

PÂQUET, Édith	Trésorière adjointe	1116	<a href="mailto:e.paquet@mrcmatapedia.quebec">e.paquet@mrcmatapedia.quebec</a>
------------------	---------------------	------	--

ST-AMAND, Pascal	Greffier adjoint	1136	<a href="mailto:greffe@mrcmatapedia.quebec">greffe@mrcmatapedia.quebec</a>
---------------------	------------------	------	--

SERVANT, Mélanie	Adjointe administrative	1103	m.servant@ mrcmatapedia.quebec
TREMBLAY, Lise	Technicienne en comptabilité	1104	l.tremblay@ mrcmatapedia.quebec

## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

DESJARDINS, Frédéric, urb.	Directeur de service	1130	f.desjardins@ mrcmatapedia.quebec
BANVILLE, Suzie	Inspectrice en bâtiment et environnement	1128	s.banville@ mrcmatapedia.quebec
COUTURIER, Jocelyn	Inspecteur en bâtiment et environnement	1135	j.couturier@ mrcmatapedia.quebec
GAGNÉ, Sébastien	Inspecteur en bâtiment et environnement	1126	s.gagne@ mrcmatapedia.quebec
GUÉNARD, Karine-Julie	Inspectrice en bâtiment et environnement	1129	k.guenard@ mrcmatapedia.quebec
LEPAGE, Nicolas	Technicien en aménagement et urbanisme	1105	n.lepage@ mrcmatapedia.quebec
SOW, Mamadou	Urbaniste	1133	m.sow@ mrcmatapedia.quebec

## DÉVELOPPEMENT

PINEAULT, Stéphane	Directeur de service	1033	s.pineault@ mrcmatapedia.quebec
BÉRUBÉ, Nancy	Conseillère en développement social	1034	n.berube@ mrcmatapedia.quebec
CHÉNARD, Virginie	Conseillère en développement des affaires	1030	v.chenard@ mrcmatapedia.quebec
JACQUES, David	Conseiller en développement des affaires - agroalimentaire	1038	d.jacques@ mrcmatapedia.quebec
LÉVESQUE, Karine	Conseillère en développement culturel	1036	culture@ mrcmatapedia.quebec
OTIS, Anne- Julie	Conseillère en développement touristique	1035	aj.otis@ mrcmatapedia.quebec
PÂQUET, Michèle	Conseillère en développement local et territorial	1032	m.paquet@ mrcmatapedia.quebec

PINARD, Isabelle	Conseillère en développement, promotion et attractivité	1024	i.pinard@ mrcmatapedia.quebec
PROULX, Jessie	Conseillère en développement local et territorial	1023	j.proulx@ mrcmatapedia.quebec
SHEEHY, Mireille	Conseillère en développement des affaires	1029	m.sheehy@ mrcmatapedia.quebec
TURCOTTE, Pascale	Conseillère en développement local et territorial	1031	p.turcotte@ mrcmatapedia.quebec
ZHANG, Lanxin	Conseillère en développement des affaires	1025	l.zhang@ mrcmatapedia.quebec

## ÉVALUATION FONCIÈRE

BEAULIEU, Christiane	Directrice de service	1139	c.beaulieu@ mrcmatapedia.quebec
BEAUPRÉ, Marilou	Technicienne en évaluation	1125	m.beaupre@ mrcmatapedia.quebec
BÉLANGER, Sophie	Soutien technique en évaluation	1127	s.belanger@ mrcmatapedia.quebec
MARQUIS, Caroline	Technicienne en évaluation	1122	c.marquis@ mrcmatapedia.quebec
MIOUSSE, Dannick	Technicien en évaluation	1109	d.miousse@ mrcmatapedia.quebec
POULIN, Charles	Technicien en évaluation	1124	c.poulin@ mrcmatapedia.quebec

## FORESTERIE

TURBIDE, Mario, ing. for.	Directeur de service	1115	m.turbide@ mrcmatapedia.quebec
COUTURIER, Martin	Technicien forestier	1120	m.couturier@ mrcmatapedia.quebec
MICHAUD, William	Technicien forestier	1171	w.michaud@ mrcmatapedia.quebec

## GÉNIE MUNICIPAL

LÉVESQUE, Nathalie, ing.	Directrice de service	1114	n.levesque@ mrcmatapedia.quebec
FERLAND, Jean-Philippe	Chargé de projet, candidat à la profession d'ingénieur	1170	jp.ferland@ mrcmatapedia.quebec
GOSSELIN, Christian	Soutien technique	1172	c.gosselin@ mrcmatapedia.quebec
GUIMOND, Gaétan	Soutien technique	1101	
LECLERC, Jean-Michel	Technicien en génie civil	1132	jm.leclerc@ mrcmatapedia.quebec
BEAUPRÉ, Louise	Coordonnatrice du plan climat	1174	planclimat@ mrcmatapedia.quebec
RUEL, Bryan	Technicien en génie civil	1131	b.ruel@ mrcmatapedia.quebec
SIMARD, Jonathan	Ingénieur chargé de projet	1137	j.simard@ mrcmatapedia.quebec
TREMBLAY, Alexandre	Ingénieur chargé de projet	1108	a.tremblay@ mrcmatapedia.quebec
TREMBLAY, Jérôme	Ingénieur chargé de projet	1123	je.tremblay@ mrcmatapedia.quebec
TRUCHON, Doris	Opératrice en assainissement des eaux usées et traitement d'eau potable	1102	d.truchon@ mrcmatapedia.quebec

## PROTECTION INCENDIE ET ORGANISATION DE SECOURS

PARADIS, Ghislain	Directeur de service	1151	g.paradis@ mrcmatapedia.quebec
GAGNÉ, Dave	Pompier préventionniste- instructeur	1153	d.gagne@ mrcmatapedia.quebec
LEFRANÇOIS, Andrée-Émilie	Adjointe administrative	1150	e.lefrancois@ mrcmatapedia.quebec
ROY, Patrick	Chef aux opérations Formation et sécurité civile	1154	p.roy@ mrcmatapedia.quebec
THÉBERGE, Dominic	Chef aux opérations Soutien technique	1155	d.theberge@ mrcmatapedia.quebec

VERREULT, André	Chef aux opérations Prévention et soutien administratif	1152	a.verreault@ mrcmatapedia.quebec
--------------------	---	------	-------------------------------------

## PROGRAMMES D'HABITATION

ST-GELAIS, Robin	Agent livreur de programmes d'habitation	1121	Robin.001@ outlook.com
---------------------	---	------	---------------------------



**USINAGE**  
**R/G INC.**

**GERVAIS LAUZIER**  
**USINAGE R/G INC.**  
FABRICATION - RÉPARATION  
PRODUCTION - SOUDURE

317, rue des Forges, Amqui  
Cell. 418 629-7549 | Rés. 418 629-2223  
Bur. 418 629-4149 | Téléc. 418 629-3393



ENTREPRISES FORESTIÈRES  
**EG**  
**LAUZIER inc.**

GERVAIS LAUZIER  
ÉTIENNE LAUZIER  
PROPRIÉTAIRES

317, rue des Forges, Amqui  
418 629-4149  
Cell. 418 629-7549 | Téléc. 418 629-3393



**TVC**  
DE LA MATAPÉDIA

**GRATUIT**  
**PARTOUT**  
**TOUT LE TEMPS**  
[www.tvcmatapedia.com](http://www.tvcmatapedia.com)

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB**



Contenu fourni par : MRC de La Matapédia  
Impression : Groupe TAQ  
Coordination et régie publicitaire : TVC de la Matapédia  
Design graphique : Justine Belzile Infographiste  
Crédit photographique :  
Blakar Média - p.11  
Isabelle Caissy - p.7  
JCLemay - p.16 - 17 - 64 - 68  
Maxime Amyot - p.29 - 52 - 73  
Zone Blanche Photo - p. 10 - 12 - 24 - 26 - 27 - 31 - 36 - 40 - 48

# JUSTINE

## INFOGRAPHISTE

Pour du design à votre image

Justine Belzile Infographiste

# PRONATURE

PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE

**AMQUI 418 629-5000**

*Gestion Notariale inc.*

DES NOTAIRES QUI SONT LÀ POUR VOUS

- IMMOBILIER
- TESTAMENT / MANDAT
- CORPORATIF
- AGRICOLE
- PROCÉDURES NON CONTENTIEUSES
- CONSEILS ET OPINIONS JURIDIQUES
- GREFFE DE ME OLIVIER GIROUX

*“ Nous sommes heureuses de vous accompagner dans toutes les étapes de votre vie ”*

Me Thania Piquet  
Marie-Elisabeth Bureau Morin  
Notaires et conseillères juridiques

(418) 756-5626  
info@gestion-notariale.com  
www.gestion-notariale.com

92 matapédien collégiales

www.centre-matapédien.qc.ca

TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE  
GESTION DE COMMERCES  
SCIENCES HUMAINES  
SCIENCES DE LA NATURE  
TREMPLIN DEC

Présent pour ton futur

**La Matapédia** *Vivez* **CA**

Pour être au courant de tout ce qui bouge dans **LA MATAPÉDIA**

[www.facebook.com/QuoiFaireMatapedia](http://www.facebook.com/QuoiFaireMatapedia)  
[www.lamatapedia.ca/calendrier](http://www.lamatapedia.ca/calendrier)